

Fixées avant même la tenue du vote dans la construction en mars

Dates de grève jusqu'en août

par Michel MORIN

■ **COATICOOK** — Les monteurs de lignes, affiliés à la FTQ-Construction, ne travaillent pas ce matin; pas plus que le 26 mai, soit lundi prochain. En juin, ils doivent débrayer à cinq reprises, soit les 6, 9, 20, 23 et 30. En juillet, seule la journée du 7 sera frappée d'un arrêt de travail. Les 1er, 4, 15, 18 et 29 août sont aussi des "journées chômées obligatoires".

Telles sont du moins les dates relevées dans le "calendrier des débrayages" que chaque monteur de lignes a reçu par courrier... au mois de mars, avant même que le vote de grève ne soit pris!

Ce calendrier, ce sont quatre monteurs de lignes rencontrés hier à Coaticook qui l'ont remis au journaliste de La Tribune. Selon eux, les arrêts de travail dans les autres secteurs de la construction se font une journée ou deux avant ou après ces dates.

"T'en veux des preuves de ce qui se passe vraiment, en v'là. On est révoltés, tannés d'être dirigés par une petite gang qui ne donne pas d'informations et qui décide pour tous les gars. On est dans une société démocratique et on a le droit de travailler. C'est rendu que des fiers-à-bras mènent tous les chantiers. Pourtant, la FTQ-Construction dit que les offres patronales représentent un recul de 20 ans en arrière. Mais de la façon dont elle agit, c'est la FTQ qui recule de 20 ans", de confier, visiblement outré de la présente situation, Fernand Desautels.

Répétant à plusieurs reprises au

journaliste de prendre des notes "parce qu'on en a gros sur le coeur", ces quatre monteurs de lignes ne sont pas gênés de dénoncer la présente ronde de négociations qui n'avance à rien selon eux. Qui plus est, les débrayages sporadiques décrétés par la centrale syndicale "ne donnent absolument rien".

"Au lieu d'empêcher les gars de travailler avec leurs maudits fiers-à-bras, ils (les négociateurs) devraient négocier de bonne foi. Avec tout l'argent qu'on leur donne par semaine, il me semble qu'ils pourraient au moins prendre le temps de discuter comme du monde. Je te le dis, c'est rien que la pègre qui mène", de lancer d'un deuxième souffle M. Desautels.

576,000 \$ par semaine

Et la dénonciation ne s'arrête pas là.

"Tous les membres de la FTQ-

Construction, soit environ 72.000, donnent huit dollars par semaine en cotisation syndicale. Ça mon gars, ça représente 576.000 \$ par semaine. Depuis 1976, il y a eu trois décrets, mais aucune grève. Pourtant, on n'a même pas de fonds de grève. Où va tout cet argent? A engager des fiers-à-bras je suppose. Si on a un vrai ministre du Travail, qu'il prenne ses responsabilités et qu'il fasse des enquêtes sur ça. Y a toujours bien un bout. On a demandé trois fois d'avoir le bilan de la FTQ-Construction. Jamais, ils veulent rien savoir", poursuit Fernand Desautels.

De son côté, Edmond Aubé, confrère de travail de M. Desautels, laisse clairement entendre que la situation a assez duré et qu'il est grand temps de retablir un peu de sérieux dans le dossier.

"Écoute bien: les monteurs de lignes gagnent en moyenne entre 950 \$ et 1.075 \$ par semaine pour 45 heures d'ouvrage, explique Edmond Aubé. En plus, on reçoit 222 \$ par semaine pour nos déplacements. Qu'est-ce qu'ils veulent de plus? Qu'ils nous donnent l'augmentation du coût de la vie, puis ça va être bien beau, on va pouvoir continuer à travailler en paix."

• "Des fiers-à-bras empêchent d'autres gars de travailler"

A 4



Brian Skrudland, du Canadien, a dû batailler ferme avec Steve Bozek et Neil Sheehy, des Flames, pour s'emparer de la rondelle libre,

en première période. Le cerbère Patrick Roy a blanchi les Flames, 1-0.

Le Canadien à un gain de la coupe Stanley

D 1

En Colombie-Britannique

Démission surprise du premier ministre Bennett

■ **VANCOUVER (PC)** — Au cours d'une conférence de presse où on s'attendait au déclenchement d'une élection générale en Colombie-Britannique, le premier ministre Bill Bennett a pris tout le monde par surprise, hier, en annonçant plutôt sa démission.

Un congrès au leadership du Crédit social aura lieu cet été, a déclaré M. Bennett, et il abandonnera son poste de député aussitôt que son successeur aura fixé la date de l'élection.

"C'est le temps de faire des changements à l'intérieur d'un parti quand les choses vont bien", a noté le premier ministre, qui a dit ne pas vouloir répéter l'erreur de son père, W.A.C. Bennett, qui est demeuré trop longtemps à la tête du Crédit social.

M. Bennett, le père, a été premier ministre de la Colombie-Britannique pendant deux décennies jusqu'en 1972, alors qu'il a perdu le pouvoir aux mains du Nouveau parti démocratique.

Il a été remplacé par son fils, qui a repris le pouvoir en 1975 et l'a conservé aux élections de 1979 et 1983.

Le successeur de M. Bennett va hériter d'une confortable majorité, puisque le Crédit social détient 34 des 57 sièges de l'Assemblée législative. Il y a 21 néo-démocrates, un conservateur et un siège vacant. A l'occasion de la prochaine élection, 12 sièges seront ajoutés.

Commentant la démission de M. Bennett, le leader néo-démocrate Bob Skelly a déclaré que le Crédit social perdait "un chef qualifié, solide". Mais, selon lui, c'est une élection générale qu'il aurait fallu dans la province, et non un congrès à la direction d'un parti politique.



Le premier ministre Bill Bennett a annoncé, hier, qu'il quittait la vie politique après avoir dirigé la Colombie-Britannique depuis 1975.



Les monteurs de lignes Michel Fréchette, Fernand Desautels, Gilles Langlois et Edmond Aubé consultent le calendrier des débrayages. Ce matin et lundi prochain, pas de travail.

bonne journée!

143^e jour de l'année
Beaucoup mieux seul qu'avec des sots. (Jean de la Fontaine)

Le régional

• **Préservation de l'environnement: trophée Naturas à Jean Choquette**

A 3

TEMPERATURE
PLUIE: 11 — 16°C.
DEMAIN: PLUIE

D-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....A-7
- BANDES DESSINÉES...C-5
- DÉCÈS.....C-8
- DE TOUT DE TOUS.....D-6
- FINANCE.....B-3
- PETITES ANNONCES...C-3
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '86.....C-1



Le Canada

• **Libre-échange: conférence avec les provinces en juin**

B 1

L'économie

• **Le taux d'escompte chute à 8,43%**

B 3

Le Québec

• **La loi électorale sera révisée**

B 7

LES CANADIENS DE SHERBROOKE, POUR LA REGION DE SHERBROOKE

UNE FIERTE? OUI? ou NON?

Voir en page D5 de la section du sport de La Tribune d'aujourd'hui.

30 jours discontinus de prison pour avoir blessé un innocent

SHERBROOKE — Robert Drouin, âgé de 22 ans, s'est tiré avec une peine de 30 jours discontinus de détention pour des lésions causées à un homme qui a subi une perforation du poumon après s'être fait casser une côte le 15 mai dans le canton d'Ascot.

Cette sentence lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Drouin purgera sa condamnation entre 09 h. le samedi et 16 h. le dimanche pendant les week-ends afin de conserver son emploi.

Le défenseur Michel Beauchemin a expliqué que son client était

intervenu dans une chicane consécutive à des menaces dirigées vers sa mère après une tentative infructueuse de rejoindre un policier.

La victime, qui n'avait rien à voir avec cette affaire, a été blessée en s'interposant entre les parties.

La dernière condamnation de Drouin remontait à 1983 alors qu'il a écopé d'une condamnation de deux ans moins un jour pour un vol avec violence.

Par ailleurs, son frère, Jean, a été référé devant un jury pour répondre d'une accusation semblable.

Le ministère public était représenté par Me Céline Audet-Otis.

Une question de flair

SHERBROOKE — Certains détectives ont acquis une grande renommée grâce à leur pif ou à leur flair, comme il est dit plus communément dans le langage populaire.

Les pompiers, eux, doivent y avoir recours assez régulièrement dans l'exercice de leur métier et pour un but presque identique: trouver le coupable.

Ainsi hier matin, vers six heures, les pompiers de Sherbrooke ont été dépêchés vers l'imposante maison de pierres grises des Soeurs de la Petite Famille, au 1820 ouest de la rue Galt, pour une senteur de fumée inquiétante.

Ils ont donc mis leur appendice nasal respectif à l'épreuve afin de découvrir l'origine de cette senteur. Ils ont finalement pointé du doigt la

console téléphonique. Un transformateur défectueux aura provoqué cette senteur.

Si les pompiers sont demeurés sur les lieux 55 minutes, c'est qu'il ne leur a pas fallu tout ce temps pour que leur nez les amène dans la bonne direction, mais ils préféraient attendre l'arrivée du préposé à l'entretien avant de quitter les lieux.

Un peu plus tard en avant-midi, le déclenchement inexpliqué d'un système d'alarme a conduit les pompiers dans la conciergerie du 180 de la rue Candiac.

Des vérifications faites sur tous les étages de la bâtisse n'ont permis de découvrir la raison de cette alarme. Peut-être la chaleur!

Les opérations ont duré de 10h03 à 10h48.

Les vrais maux de tête commencent

SHERBROOKE — Là commentent pour la cliente les vrais maux de tête!

Une femme de 52 ans apprendra d'ici peu les divers rouages de la machine judiciaire pour un vol de 2,59 \$ perpétré dans une pharmacie, au centre commercial Place Belvédère.

Elle a été surprise à quitter la succursale pharmaceutique avec un contenant de comprimés d'aspirine sans l'avoir payé.

Si elle pensait avoir mal à la tête hier, qu'en sera-t-il quand elle sera confrontée au véritable casse-tête de la comparution?

Une victime de vol... qui croyait bien rêver

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Dans une nuit ponctuée d'arrestations comme ce fut le cas dans la nuit de mercredi à jeudi alors que les policiers municipaux ont effectué huit arrestations, il arrive toujours quelque affaire vaudevillesque où fiction et réalité se chevauchent.

Les lecteurs doivent parfois se demander si le journaliste ne pousse pas un peu en décrivant certaines histoires policières tellement les circonstances et chassés-croisés qui la traversent sont farfelus.

Ils pourraient avoir cette impression quand ils prendront connaissance de ce qui s'est passé dans une affaire de vol survenue la nuit dernière, dans le secteur des rues Papineau et St-Michel, à Sherbrooke.

Pourtant... c'est tout ce qu'il y a de plus vrai.

Vers quatre heures de la nuit, un homme rentre du boulot. Fatigué, vanné, il s'installe un moment sur le balcon de la conciergerie où il habite et il s'endort tout bonnement.

Croyant se trouver au pays du

rêve, il voit dans la brumasse un individu passer devant lui avec un téléviseur dans ses bras.

Quelques minutes plus tard, tout à fait éveillé, il rentre dans son appartement et constate devant l'absence de son téléviseur qu'il ne rêvait pas: on lui avait volé, sous le nez, son téléviseur, son câble-sélecteur, son grille-pain, sa radio et d'autres articles.

Il alerte la Police municipale qui dépêche deux patrouilleurs sur les lieux.

Pendant qu'un policier rédige la plainte et prend en note la version de la victime, l'autre policier qui avait entendu la description que l'on faisait du suspect jette un coup d'oeil par la fenêtre et aperçoit un individu sur un autre balcon, dans une rue voisine.

"N'est-ce pas lui, ton suspect?" de demander le policier à la victime.

— C'est bien lui, il n'y a pas de doute là-dessus!

Oui, c'est moi

On ne fait ni une ni deux, on part à sa poursuite. Le suspect voyant les policiers approcher, tente de prendre la fuite mais sa condition d'ivresse fait qu'il trébuché et doit se rendre.

Il avoue le cambriolage et indique aux policiers que les articles volés se trouvent dans la salle d'aisances commune d'une maison de chambres où il habite.

Les policiers s'y sont rendus.

De fait, ils ont découvert le téléviseur et tous les autres articles. Dans cette maison de chambres, deux témoins, un homme et une femme, ont aperçu les policiers lors de la perquisition et les ont invectivés, injuriés si bien que la situation s'est envenimée au point que les policiers ont dû procéder à

leur arrestation pour entrave à la justice.

Le gars, pieds nus et torse nu, est conduit au quartier général de la rue Marquette où il complète sa nuit. La fille, en robe de chambre, se retrouve, également pour la nuit, à la prison Winter.

On apprend en cours d'enquête, que le gars arrêté pour entrave à la justice, en voyant son copain de maison de chambres s'en venir, visiblement embarrassé, avec le téléviseur et les articles volés, a décidé de lui donner un coup de main pour apporter la marchandise dans la salle d'aisances.

Il sera donc accusé et d'entrave à la justice et de complicité après le fait: sa compagne, d'entrave à la justice; quant au voleur, il sera accusé de vol avec effraction.

Ces trois arrestations de fin de nuit se sont ajoutées à deux arrestations de conducteurs pour facultés affaiblies au volant et à trois autres arrestations pour infraction au règlement municipal: refus de quitter les lieux, troubler la paix et ivresse "pu capable".

Exposition sur le textile: c'est parti...

SHERBROOKE — Le textile, ce n'est pas seulement le vêtement que l'on porte pour travailler ou pour sortir. En fait, les textiles que produit l'industrie canadienne trouvent des applications dans une foule de domaines.

Depuis hier et jusqu'au 27 mai, les produits de plus de 200 entreprises sont arborés au Carrefour de l'Estrie, regroupés sous différents

thèmes: géotextiles, filés et cordages, textiles vestimentaires, textiles industriels...

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la Semaine nationale du textile lancée hier au centre commercial en présence du député de Sherbrooke à la Chambre des Communes, Jean Charest, du président du Comité de survie du textile et du vêtement de l'Estrie, Roland Bennett, et du vice-président de la Fédération canadienne du textile, Pierre Cartier.

Outre cette activité au Carrefour, doublée de la présentation de trois défilés de mode par jour, aujourd'hui et demain, à 16h et à 19h, où les créations des gagnants du concours "Jeunes designers québécois" seront mises en valeur, l'Université de Sherbrooke accueillera le 20e Séminaire technique de la Fédération canadienne du textile du 25 au 27 mai.

M. Cartier a souligné le fait que c'est seulement la deuxième fois que le Québec reçoit cette activité d'envergure internationale, l'Ontario ayant été l'hôte de ce séminaire biennal les 18 autres fois.

"Le moment était opportun; les premiers étudiants de génie chimique, option textile, à l'Université de Sherbrooke viennent de compléter leur formation et l'Estrie compte sur de nombreuses entreprises dont les activités sont orientées vers le secteur du textile et du vêtement", a lancé M. Cartier qui est également directeur général du Centre de productivité des textiles à Saint-Hyacinthe.

Plus de 500 personnes de partout au Canada sont attendues à cette rencontre. Ils et elles viendront entendre 25 conférences représentant l'industrie du textile à travers le monde. Une session plénière qui aura lieu le mardi, 27 mai, s'inté-



Pierre Cartier

ressera aux modalités d'un fonctionnement plus efficace entre les industries du textile et du vêtement et les dessinateurs et les détaillants.

Finalement, la Semaine nationale sera également ponctuée de visites industrielles. Ainsi, la compagnie Consoltext de Sherbrooke ouvrira ses portes au public aujourd'hui et le mercredi, 27 mai, de 14h à 16h.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Une foule de produits de textile sont exposés au Carrefour de l'Estrie jusqu'au 27 mai.

MUNICIPALITE DE FLEURIMONT

AVIS

Dans le cadre du nettoyage printanier, les responsables de la cueillette des vidanges procéderont à partir du 15 avril jusqu'au 31 mai 1986 lors de leur horaire habituel de la levée des ordures ménagères, à la cueillette de tous les objets qui seront placés en bordure des propriétés avant 8:00 heures a.m. (exception faite pour les carcasses d'automobiles). Les branches devront être coupées en longueur de quatre pieds et être ficelées.

Ces cueillettes seront effectuées sur tout le territoire de la municipalité afin d'invoiter de plus en plus les citoyens à participer à l'embellissement de leur milieu.

Le Responsable de la salubrité

7292-18-19-25-26 avril, 2-3-9-10-16-23 mai

REPAS-CAUSERIE

de la chambre de Commerce de Sherbrooke

LE MARDI, 27 MAI 1986 A 12h00

au **CLUB SOCIAL de SHERBROOKE**

688, rue Prospect

Le conférencier invité est

M. Ed. Broadbent

Chef du Nouveau Parti Démocratique

Sujet traité: L'industrie du textile au Québec et au Canada, ainsi que de l'économie régionale de notre pays.

20\$ / membre

25\$ / non-membre

Inf. **569-3133**

Bienvenue à tous!

M. Ed Broadbent

King wellington

REDIGE EN COLLABORATION

Frédéric Boivin aurait toutes les raisons d'être mystifié de ne pas avoir vu son nom apparaître comme l'un des principaux artisans du vidéo "Le mystificateur mystifié" retenu dans la pré-sélection des vidéos participant à la série d'émissions de Radio-Québec Estrie "L'enjeu-vidéo"...

Pierre Allaire a trouvé difficile d'assister à l'accouchement de son épouse Nicole même s'il y avait 18 personnes pour le supporter moralement dans la salle.

Le cadran de Me Conrad Chapdelaine est le seul responsable de son arrivée en retard à l'audience et de l'oubli remarqué de ses boutons de manchette, de sa montre et de sa cravate avec des oies, des perdrix et des sarcelles.

Me Daniel Bates a essayé de tirer les vers du nez de Me Michel Beauchemin pour savoir si ses amis fêteraient son anniversaire de naissance et ce dernier lui a candidement tout raconté ce qui était prévu.

Le sort s'est vengé mais en se méprenant sur la personne. Le semaine dernière, Luc Desmarais s'était traitreusement fait servir comme un roi par les compagnons de travail parce qu'il s'était recouvert une jambe d'un plâtre. Cette semaine, Lyne

Desmarais, son épouse, doit se faire servir par Luc parce qu'elle s'est réellement fracturée une jambe. Le sort est peut-être aveugle mais il règle toujours ses comptes.

Le caporal Richard Thibault, après 20 ans de service à la SQ, est arrivé à l'âge où il fait bon parfois de jeter un coup d'oeil derrière son épaule pour voir le chemin parcouru. Toutefois ses compagnons de travail le taquent en lui rappelant qu'il fait désormais partie de la classe des vieux.

On ignore si le sergent Richard Fréchette a la poutre vert. Mais, a-t-on appris, il faudrait le voir quand il arrose ses pissenlits. On ignore avec quel genre de produit et quel genre de contenant il leur fait la lutte, mais la façon de le faire serait crevante à observer.

La grande matinée de la sécurité à bicyclette du Club Optimiste de Sherbrooke aura lieu demain matin, le 24 mai, au parc Jacques-Cartier, si dame Nature est du bord des organisateurs. On sait que la matinée avait été retardée d'une semaine à cause de la pluie. Le but de cette rencontre avec les jeunes cyclistes est d'aiguiser leurs réflexes et de jaser sécurité avant l'arrivée des grandes vacances. Il y a un tas de prix à gagner.



La Quotidienne 594-0179

Résultats

Tirage du 21-05-86

649 20 25 36 39 43 45 26

Prochain tirage 6 6 0 3 850 526,90\$

SAMEDI 24-05-86 5 6 4 158 561,80\$

Gros lot (approx.): 4 6 9 857 94,60\$

6 000 000,00 3 6 198 590 10,00\$

Ventes totales: 12 703 927,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS

PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO Rapido

"4-250"

Toute une Equipe!

la tribune

4e MARATHON — CARTE BLEUE

GAGNANTE DU 250\$

Mme LISE DEMERS, 1238 Des Paysans, Fleurimont.

CETTE PERSONNE A GAGNE AVEC LE NO N-31 PUBLIE MARDI, LE 20 MAI 1986.

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées, 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00. La Tribune est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune. Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

Les syndiqués doivent se prononcer sur les propositions d'Hydro

SHERBROOKE (FG) — Les quelque 94 syndiqués d'Hydro-Sherbrooke, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, se réuniront mardi soir pour déterminer s'ils acceptent ou rejettent les dernières offres de la Ville.

Le tout fait suite à la séance de consultation tenue en présence du conciliateur Marcel Boisvert, dans le cadre de ce dossier qui a fait l'objet d'un vote de grève à 98 pour cent, à être exercé au moment jugé opportun.

Toutefois, tant du côté de la municipalité que du syndicat, aucune information n'a pu être obtenue sur le contenu des discussions. Pour sa part, le président syndical, Richard Lessard, a émis qu'aucune recommandation ne sera faite aux travailleurs. "Nous allons leur mettre cela sur la ta-

ble et ce sera à eux de décider", a-t-il simplement dit.

On sait que les employés d'Hydro-Sherbrooke, dont le contrat de travail est expiré depuis le 31 décembre, ont mis de l'avant au cours des négociations avec l'employeur le principe voulant que ce service soit considéré à part, en fonction de la spécialisation qu'il représente.

Dans cet esprit, on a évoqué le fait que ce service est le seul à réaliser des profits; le bénéfice en 1985 ayant été de plus de 5 millions \$. La principale demande avait trait au réajustement de la semaine de travail sur celle des employés d'Hydro-Québec, ayant ainsi pour effet de réduire la semaine de 40 à 38 3/4 heures. Au plan salarial, la demande de base était à l'effet d'une augmentation de 8 pour cent pour chacune des deux années d'un nouveau contrat.

Contribution du groupe C.A.N.D.U. à la préservation de l'environnement

Trophée Naturas à Jean Choquette



Jean Choquette avec, à la main, le trophée Naturas de l'Estrie pour 1985.

par Stéphane LAVALLEE
SHERBROOKE — L'opposition farouche du groupe C.A.N.-D.U. à l'établissement de dépotoirs de déchets nucléaires dans l'Etat du Vermont, à proximité de la frontière canado-américaine, représente l'action régionale la plus éclatante, en 1985, pour la préservation de l'environnement.

C'est ce qu'on peut déduire à la suite de l'attribution, hier, par le ministère de l'Environnement du Québec, du prix du mérite environnemental qui revient, pour l'année 1985, au président du groupe C.A.N.D.U. (Canadians Against Nuclear Dump Use), Jean Choquette. Il reçoit le trophée Naturas en Estrie et s'avère du même coup éligible au prix québécois du mérite environnemental qui devrait être décerné avant la fin de mai, consacré depuis six ans le mois de l'environnement au Québec.

La candidature de Jean Choquette au concours du mérite environnemental en Estrie avait été proposée par les élus de sa municipalité, ceux de Rock Island, et elle a été préférée à 13 autres suggestions.

La formation du groupe C.A.N.D.U., l'an dernier, et son action farouche contre l'établissement éventuelle de sites américains d'entassement de déchets nucléaires, dans l'Etat du Vermont, ne pouvait correspondre davantage au thème du concours du mérite environnemental pour 1985, placé sous le signe de la préservation.

L'an passé, le groupe présidé par Jean Choquette, épaulé par divers autres organismes régionaux voués à la préservation de l'environnement, a rapidement organisé le mouvement d'opposition au projet américain de dépotoirs de déchets nucléaires. On craignait la contamination radioactive des cours d'eau atteignant le Québec, source d'alimentation en eau potable pour des milliers de résidents estriens.

La campagne d'opposition d'une ampleur considérable, marquée par des assemblées publiques courues,

des pétitions, quelque 8.000 lettres au premier ministre Mulroney, n'aura pas été inutile: en janvier dernier, le gouvernement des Etats-Unis décidait d'ignorer définitivement les emplacements situés près de la frontière québécoise.

"Ce n'est pas seulement ma victoire, c'est celle de tous les résidents de l'Estrie, de tous les groupes de préservation de l'environnement, a tout de suite affirmé Jean Choquette, en recevant le trophée Naturas. Moi, dit-il, j'ai été seulement le porte-parole. Sans tous les appuis, on n'aurait jamais gagné."

De son implication, et de l'appui des Estriens dans cette campagne, Jean Choquette retient une bonne leçon: "Cela prouve, soutient-il, que si on veut faire quelque chose, on peut y arriver, même contre le géant américain".

Mais, croit aussi le récipiendaire du mérite environnemental en Estrie, les gens de la région ne réalisent pas encore l'ampleur de la "victoire". "Des accidents comme celui à la centrale nucléaire de Tchernobyl, on va en voir de plus en plus et, dans l'avenir, les gens vont s'apercevoir de ce qui a été fait ici, dans la région."

Ce n'est pas une raison, par contre, pour cesser d'être vigilant. "Le nucléaire, il va toujours y en avoir, croit le président de C.A.N.D.U., il va toujours falloir combattre."

Or, pour ce douanier de Rock Island, l'été qui vient sera visiblement moins mouvementé que celui de l'an dernier. "Jean Choquette est retourné dans les armoires jusqu'à la prochaine bataille", lance-t-il.

Plages Blanchard et Jacques-Cartier La Ville continuera d'analyser les eaux

SHERBROOKE (FG) — La décision d'Environnement-Québec de mettre fin à son programme d'analyse des eaux de baignade ne changera rien dans le cas de Sherbrooke.

De fait, le service d'Hygiène de la Ville de Sherbrooke que dirige Aurèle Denault s'occupe de cette tâche depuis déjà plusieurs années, en ce qui concerne les deux plages du territoire de la municipalité, soit Blanchard et Jacques-Cartier.

Les prélèvements à ces plages sont effectués à toutes les semaines et les résultats des analyses sont affichés pour être bien vues des baigneurs. Le programme de prélèvement débutera d'ailleurs la semaine précédant la fête nationale du 24 juin pour la prochaine saison

de baignade.

Du reste, au bureau d'Environnement-Québec pour la région de l'Estrie, le porte-parole, Paul Jeannotte, a grosso modo repris hier les informations communiquées par la haute direction de ce ministère.

"La responsabilité des vérifications pour la qualité de l'eau des plages doit relever des propriétaires de ces plages", a dit Paul Jeannotte, signalant que l'Estrie compte au total 26 plages dont les tests de qualité de l'eau étaient autrefois effectués par le ministère et dont les propriétaires devront maintenant s'en remettre à des laboratoires privés. Mais cela ne veut pas dire que le ministère se dégage de toute responsabilité. Celui-ci pourra intervenir advenant des plaintes d'usagers.

Le lignage des rues... une grosse opération

SHERBROOKE (FG) — Parmi les nombreuses tâches printanières qui doivent être entreprises chaque année par la Ville de Sherbrooke, celle du lignage des rues, en apparence anodine, n'en occupera pas moins trois équipes au cours de l'été.

"Cela n'a l'air de rien. Mais l'opération du marquage et du lignage des rues est une grosse opération à la Ville, qui se déroule sur environ deux mois de travail continu. Et, même si les gens ne le réalisent pas toujours, c'est quelque chose de très important, au niveau de la sé-

curité des automobilistes. La tâche des préposés n'est d'ailleurs pas toujours facile à effectuer, ne serait-ce en raison de la circulation à côté d'eux", exprime Yves Montminy, responsable de la signalisation routière au sein de la division de la voie publique que dirige Jean-

Charles Auray, aux Travaux publics.

Le lignage, qui occupe durant la belle saison le plus fort des énergies de l'équipe de 13 personnes oeuvrant au département de la signalisation, requiert bon an mal an quelque 66.000 litres de peinture. Pour les trois quarts environ, c'est de la peinture jaune qui est utilisée et les gens, s'ils sont observateurs, pourront constater que cette année,

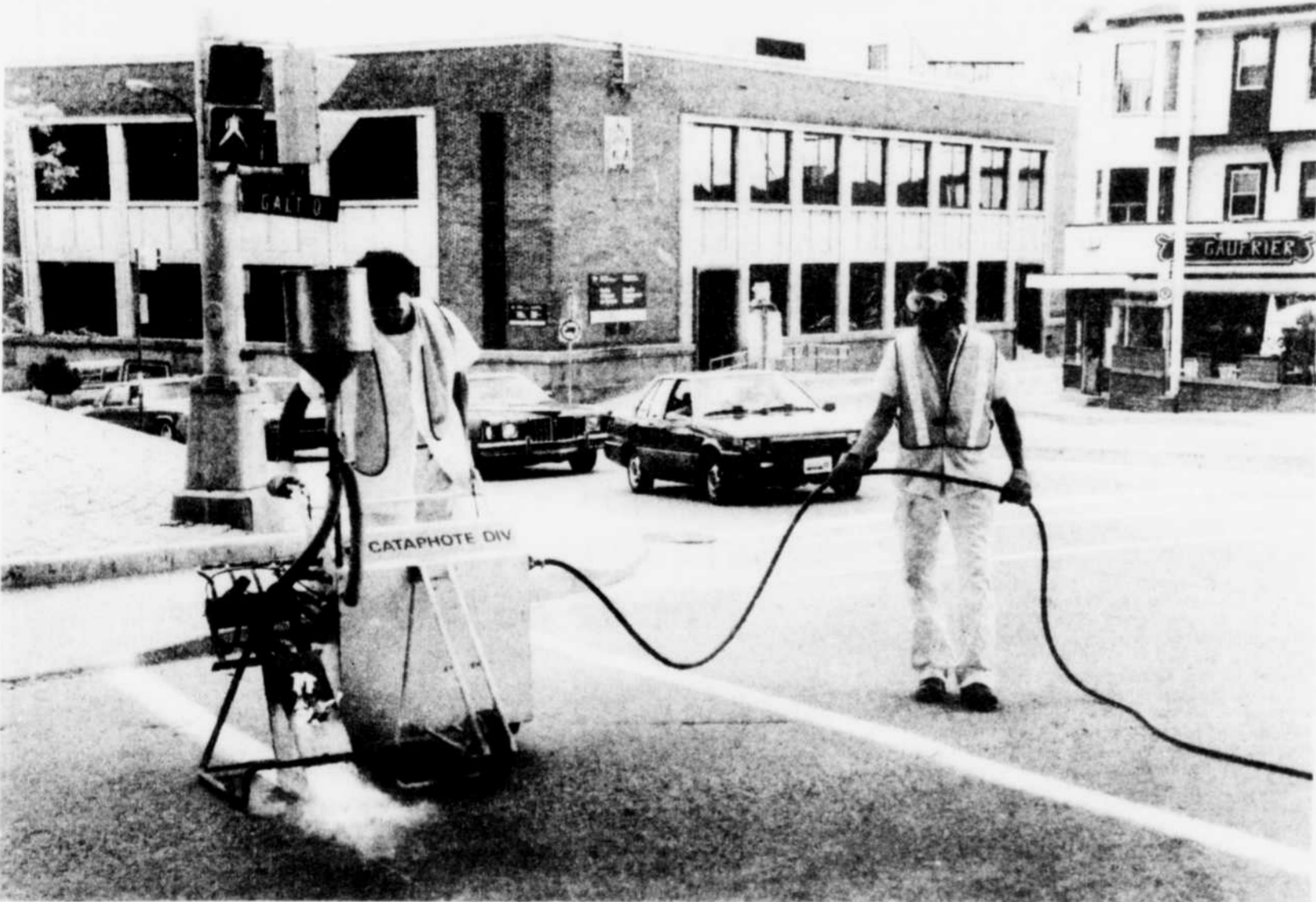
la peinture, tirant un peu sur l'orange, est plus visible que le matériau appliqué l'année dernière.

L'opération est effectuée par trois équipes différentes, selon qu'il s'agit de tracer sur l'asphalte les lignes jaunes (pointillées ou continues, simples ou doubles), les traverses d'écoliers et les bases blanches d'identification d'arrêt pour les automobilistes. Seulement au niveau des lignes doubles, par ex-

emple, on parle de 33.270 mètres linéaires. Les responsables ont été même établis, en 1985, qu'il en avait alors coûté un montant de 46,5 cents du mètre linéaire pour tracer ces lignes doubles.

S'il est un exercice qui doit absolument être repris à chaque année, c'est bien le lignage, qui s'effectue partout là où le volume de circulation le justifie. "Et même, il arrive bien souvent qu'en quelques mois à peine, il ne reste pratiquement plus de trace de ces lignes. Surtout là où la circulation est très dense", raconte Yves Montminy, indiquant cependant que la longévité s'est accrue depuis que les travaux sont effectués de jour. "Autrefois, le lignage se faisait de nuit et, probablement à cause de la rosée tombant la nuit sur le pavé, la peinture résistait alors encore bien moins longtemps", rajoute le responsable de l'équipe.

Il précise par ailleurs que ce n'est pas que la peinture liquide qui est utilisée pour le lignage. Dans le cas des larges lignes blanches à la hauteur des arrêts obligatoires et feux de circulation, il s'agit d'une peinture sèche, une sorte de poudre appliquée par pression et chauffée à de hautes températures. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de détourner la circulation. "Le produit est appliqué le temps que les automobilistes attendent le feu rouge. Aussitôt après, les véhicules peuvent passer sans problème. Ce n'est pas le cas des lignes jaunes, dont l'application nécessite plus de contrôle", dit encore Yves Montminy qui conclut sur une autre donnée technique, en ce qui a trait à l'aspect phosphorescent ou réfléchissant des lignes. Cela est obtenu en ajoutant à la peinture, lors de l'application, des billes de verres émetteuses.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Tout au cours de la saison, des préposés à la signalisation se déambuleront dans les rues de la Ville de Sherbrooke pour reprendre les lignes sur le bitume, disparues à la suite de l'hiver.

Du ruban autocollant sur de l'asphalte chaud

SHERBROOKE (FG) — Des expériences sont menées en différents endroits du territoire de Sherbrooke pour éventuellement utiliser un type de lignage plus durable que la peinture traditionnelle.

Il s'agit entre autres d'une sorte de ruban autocollant appliqué sur de l'asphalte chaude, à l'aide d'un rouleau compresseur.

De telles lignes ont par exemple été mises à l'essai sur le boulevard Université, qui a été refait l'année dernière. Mais ce procédé appelé "stay mark", qui a été entrepris il

y a trois ans, doit donner de bons résultats pour au moins cinq ans pour valoir la peine d'être utilisé plus fréquemment, fait savoir à ce propos le directeur du génie civil, Jean-Yves Massé.

A venir jusqu'à maintenant, l'expérience s'avère intéressante. "Mais pas partout. Quand le ruban a été appliqué dans le sens de la circulation, cela semble bon. Mais quand c'est perpendiculaire avec la circulation, on dirait que la bande cherche à décoller", note l'ingénieur municipal, pour qui la recherche d'une méthode plus durable de lignage se justifie non pas telle-

ment en terme d'économie, mais surtout pour éviter d'avoir à perturber la circulation sur les artères importantes à chaque année avec le lignage traditionnel, et évidemment faire en sorte que les lignes soient visibles pour longtemps qu'actuellement. En certains endroits, on le sait, la peinture est disparue n quelques mois.

Tout en partageant le même avis, Jean-Charles Auray fait remarquer le coût prohibitif de la méthode de lignage à l'essai. Cela représente un montant de 7,16 \$ du mètre linéaire, contre 46 cents du mètre linéaire avec la peinture tra-

ditionnelle, soit près de 20 fois plus cher. "C'est sûr qu'il ne serait pas pensable d'utiliser cette méthode sur toutes nos artères", fait valoir M. Auray.

Enfin, une autre expérience, cette fois entreprise en novembre, aux intersections King Belvédère et King Jacques-Cartier, consiste à littéralement enfouir dans l'asphalte, en découpant une tranche de bitume, les lignes désirées. Il est toutefois actuellement trop tôt pour déterminer les résultats de l'expérience en cours et dont l'application représenterait un coût extrêmement élevé.

Bois Beckett: les activités reprennent

SHERBROOKE — La fin de semaine qui débute marque le lancement pour la saison du programme d'interprétation de la nature au Bois Beckett.

Comme à l'accoutumée, les gens sont conviés à partir à la découverte de ce boisé, en fonction d'un thème nouveau à chaque semaine. En outre, la permanence est assurée cinq demi-journées par semaine. Cette année, en plus du fait que les groupes scolaires ne seront reçus qu'à l'automne, les responsables du programme d'interprétation font savoir qu'une étude socio-économique sera réalisée auprès des usa-

gers et portera sur les espaces verts en milieu urbain.

Supportée financièrement par la municipalité et le gouvernement fédéral, la saison d'activités débute demain, samedi, avec comme thème "Le bois Beckett, site historique". La fin de semaine des 31 mai et 1er juin, le thème portera sur "Les fleurs des sous-bois". Suivra, les 7 et 8 juin, une activité ayant comme titre "La diversité des oiseaux au Bois Beckett" et, les 14 et 15 juin, ce sera sous le thème "Randonnée pittoresque au Bois Beckett". Après quoi sera entreprise la période dite d'été, en juillet et en août, puis d'automne, du 6 septembre au 12 octobre.

NOUVEAU

BINGO

dans

la tribune

La carte est insérée dans le
Télé-Tribune de cette semaine.

Le conflit de la construction

"Des fiers-à-bras empêchent d'autres gars de travailler"

par Michel MORIN
COATICOOK — "Des gars comme nous autres, ils appellent ça des chaudrons, tout simplement parce qu'on veut pas gréver. C'est vrai qu'il y a beaucoup de gars qui veulent travailler, mais quand il y a des fiers-à-bras qui arrivent sur les chantiers, comme à la Domtar, les gars ont peur de parler. Moi, tant qu'ils ne me pendront pas, j'aurai pas peur."

Déterminé, c'est le moins que l'on puisse dire et n'ayant aucunement peur des représailles à la suite de la publication de ces propos, Edmond Aubé et ses confrères de travail en ont assez et ils ne se font pas prier pour le dire.

Selon eux, parmi tous les monteurs de lignes représentés par la FTQ-Construction, local 1675, il y a assez de travailleurs mécontents de la présente ronde de négociations pour remplir une arène et prendre un vote de non-confiance contre les actuels dirigeants syndicaux.

"Est-ce la peur ou l'appui qui prime dans la construction? C'est vrai que là on travaille contre l'union, mais il est temps qu'on se réveille. On n'est jamais consulté quand vient le temps de prendre un vote. C'est seulement une petite gang qui vote et nous, on doit suivre. Là, ça va faire", poursuit Ed-

mond Aubé, appuyé dans ses dires par ses confrères de travail.

Selon ces monteurs de lignes, seulement quatre à cinq pour cent de tous les membres de la FTQ-Construction sont favorables au déclenchement de la grève et à la mise sur pied de moyens de pression, comme la paralysie temporaire des chantiers de construction.

"Plus que ça, réplique Michel Fréchette, c'est seulement ces qua-

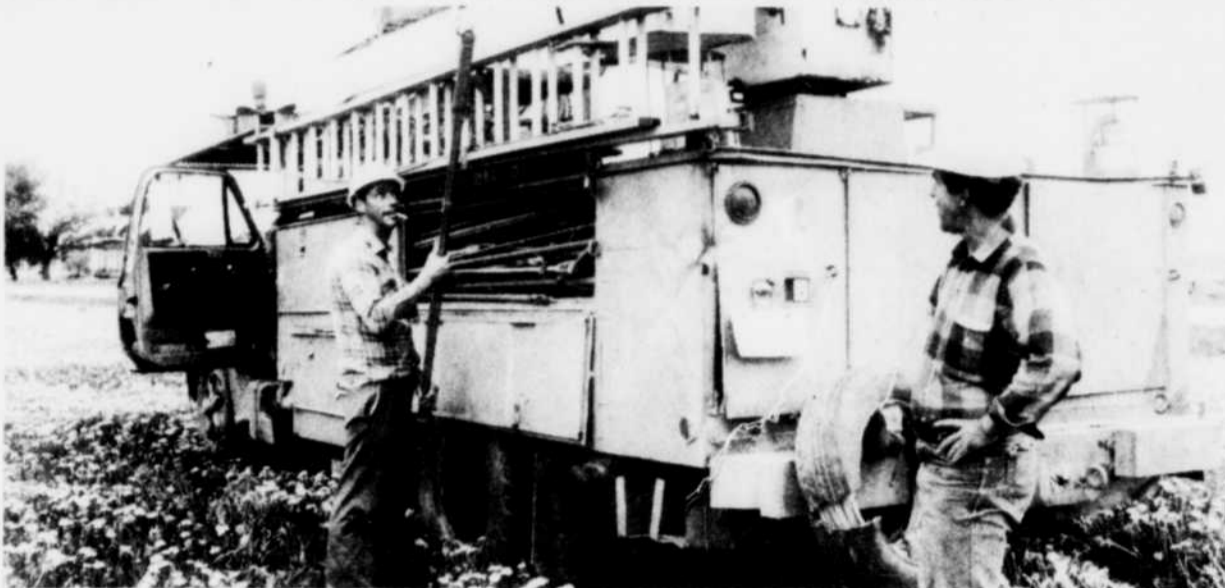
tre ou cinq pour cent des membres qui ont voté. La FTQ-Construction fait voter qui elle veut. Naturellement, les gars qui votent, ce sont ceux qui sont pour la grève. Mais les autres, on leur donne pas la chance de se prononcer. Ça n'a aucun sens."

Perte salariale

Jusqu'à maintenant, les débraya-

ges sporadiques ont représenté pour ces travailleurs des pertes individuelles de salaire de 800 \$. En moyenne, chaque journée de travail rapporte aux monteurs de lignes 200 \$.

Et ils sont unanimes à dire qu'ils n'ont pas les moyens de perdre cet argent, surtout que, selon eux, les pourparlers n'avancent pas parce que les négociateurs syndicaux n'affichent aucun sérieux.



Edmond Aubé et Fernand Desautels acceptent mal les baisses de salaire. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

Mouvement de rébellion contre Louis Laberge

COATICOOK (MM) — "Moi j'en connais un gars à Haïti qui disait quoi faire à tout le monde. As-tu vu ce qu'il lui est arrivé? Ici au Québec, on l'a aussi notre baby doc, baby doc Laberge."

De toute évidence, les quatre monteurs de lignes rencontrés à Coatikoock ne portent pas le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Louis Laberge, dans leur cœur.

Selon eux, du moins d'après Edmond Aubé, Louis Laberge est à la tête "de la petite pègre" qui mène tout le secteur de la construction.

Les travailleurs déplorent aussi le peu d'informations dont ils disposent en marge du présent conflit. Ils apprécieraient être saisis de la situation, savoir exactement quelles sont les revendications syndicales, connaître les offres patronales et surtout savoir pourquoi la FTQ-Construction se permet de paralyser les chantiers quand bon lui semble, sans se préoccuper des travailleurs.

Ils révèlent aussi, document à l'appui, qu'il est illégal d'empêcher les travailleurs de faire leur boulot sur les chantiers de construction.

"Nous sommes traités comme des enfants. Les dirigeants décident et les gros bras sortent les gars. Le plus drôle là-dedans, c'est que quand ils nous empêchent de travailler, on doit quand

même payer notre cotisation syndicale. Nous, on suggère aux travailleurs de la FTQ-Construction de rentrer au travail quand même, c'est simple ça", maintient Fernand Desautels.

Négociations sérieuses

Les travailleurs rencontrés réclament des négociations sérieuses. Selon eux, les pourparlers entre la FTQ-Construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec ne mènent à rien tant et aussi longtemps que la partie syndicale ne négociera pas sérieusement.

"Ca nous coûte 488 \$ par année, par membre, pour qu'on soit représenté syndicalement. Mais ils font quoi les représentants? Quand ils ont des rencontres de négociations, ils sont payés à temps double, c'est pas beau ça! Pourtant, on ne sait jamais rien de ces négociations. C'est pas très sérieux", poursuit Fernand Desautels.

Ces monteurs de ligne ne savent vraiment pas où vont mener ces négociations.

"En tout cas, on n'avance pas, on recule", disent-ils.

Sons de cloche différents selon les syndicats

Désaccord marqué de la CSD-Construction

par Stéphane LAVALÉE
SHERBROOKE — Les demandes de la FTQ-Construction, de la CSN-Construction et du Conseil provincial des métiers de la construction sont irréalistes et correspondent dans les faits à une diminution de salaire de 20 pour cent pour les travailleurs.

Ces commentaires d'origine pas d'un porte-parole patronal, CSD-Construction, le plus petit syndicat québécois de ce secteur

d'activités. Cette centrale représente un peu moins que 400 des quelque 3,000 travailleurs de la construction en Estrie.

Même si ce n'est pas à contre-cœur que les syndiqués de la CSD-Construction ont débrayé à cinq reprises depuis le début du mois de mai, à l'invitation des autres syndicats,

Gérard Néron estime que les demandes de l'organisme qu'il représente sont plus raisonnables que celles de la coalition formée par la FTQ, la CSN et le Conseil provincial.

"Nous autres, on veut pas négocier des affaires de cabotins comme les autres unions, clame Gérard Néron. La FTQ et le Conseil provincial n'ont pas bien informé leurs membres. La semaine de 32 heures qu'ils veulent avoir, ça équivaut à une baisse de salaire de 20 pour cent."

"On est aussi avec les travailleurs de la construction, poursuit le porte-parole régional de la CSD-Construction,

mais en même temps, il faut respecter les entrepreneurs, sans retourner à des conditions d'il y a 15-20 ans. Mais, ajoute Gérard Néron, "les travailleurs de la CSD-Construction ne sont pas malheureux" pour autant du mouvement de grèves sporadiques engagé depuis près de trois semaines. Il admet toutefois que les syndicats affiliés à la

CSD n'ont pas vraiment le choix de se retirer des chantiers lorsque les travailleurs des autres centrales décident de débrayer.

La CSD-Construction, devant ce qu'elle nomme "l'incompétence" de la partie patronale négociante et "l'arrogance" de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), réclame du gouvernement québécois le re-

nouvellement temporaire du décret de la construction, pour une période de deux mois, et la nomination d'un médiateur chargé de rapprocher les parties.

On souhaite entre autres que tous les travailleurs soient soumis à la semaine de 40 heures, que des améliorations soient apportées au régime d'avantages sociaux, que le traitement soit similaire pour les travailleurs

des secteurs domiciliaire et industriel. De plus, la CSD réclame notamment une hausse de deux pour cent des indemnités de vacances et la mise en place de moyens visant l'élimination du travail au noir.

"Nos demandes, soutient le porte-parole régional de la CSD-Construction, représentent à peu près une augmentation de salaire de cinq pour cent."

Au palais de justice

• Vol au couteau électrique

SHERBROOKE — Gaétan Couture a été cité directement à son procès sur des accusations de vol qualifié sous la menace d'un couteau électrique ainsi que de deux cambriolages dont l'un de plus de 1,000 \$ dans la chambre d'une femme âgée de 90 ans à la résidence de l'Estrie.

Le défenseur Jean Leblanc a dispensé le procureur Céline Audet-Otis d'établir sa preuve hier devant

le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix. Couture, âgé de 20 ans, qui a été éconduit parce qu'il était recherché pour révocation de sa libération conditionnelle, connaîtra la date de son procès le 28 prochain.

La police a récupéré une somme de 960 \$ provenant de la chambre de la vieille dame et jetée aux orbes par mégarde.

• Fausse ordonnance pour remèdes

SHERBROOKE — Robert Boisvert Jr a réopté pour un procès expéditif après avoir été cité sous une accusation d'avoir tenté d'obtenir des médicaments avec une ordonnance contrefaite.

Il avait subi son enquête préliminaire devant le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Le pharmacien a déposé que le document concerné portait le nom

d'un praticien qui n'est pas inscrit au registre de l'ordre des médecins et que les annotations ne correspondaient pas aux abréviations utilisées dans le jargon permettant aux docteurs et aux apothicaires de se comprendre.

Boisvert, qui est défendu par Me Conrad Chapdelaine, est soupçonné d'avoir commis cette infraction le 26 mars à Sherbrooke.

• Vol dans une boîte à lettres

SHERBROOKE — Danny Hamelin subira son procès le 12 juin pour répondre d'une accusation de vol de courrier dans une boîte à lettres le 19 janvier à Sherbrooke.

Il avait été cité à son procès par le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix après que le défenseur Conrad Chapdelaine eût dispensé le procureur Céline Audet-

Otis d'établir sa preuve à l'enquête préliminaire.

Hamelin, âgé de 22 ans et demeurant à Sawyerville, est soupçonné d'avoir trempé dans le vol d'une boîte rouge prise sur la rue, transportée à force de bras et éventrée derrière une maison de la rue Clark.

• Fraude et carte de crédit

SHERBROOKE — Jean-Claude Simoneau, âgé de 22 ans, a écopé d'une peine de trois mois de détention, suivie de résidence obligatoire de six mois à la maison Reno-vie et de trois ans de liberté surveillée.

Cette sentence lui a été imposée hier par le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Simoneau avait passé trois mois en préventive avant d'encaisser cette condamnation.

Tel est le sort que la justice lui a réservé pour des vols, utilisation illégale de carte de crédit et fraude.

Le défenseur Jean Couture s'est d'abord insurgé contre des passages du rapport présentiel révélaient l'existence de griefs pour lesquels son client n'a jamais été poursuivi.

Il a dit que de telles allégations sont contraires à la charte canadienne des droits et libertés et a de-

mandé au tribunal de ne pas en tenir compte.

Me Couture devait ensuite expliquer que le problème de son client est un de nature économique.

"Il a suggéré qu'un encadrement social serait beaucoup plus efficace pour Simoneau qu'une mise en cellule.

Le procureur Céline Otis-Audet a répliqué qu'on ne pouvait utiliser seulement les passages d'un rapport présentiel soulignant qu'un prévenu est beau, gentil et récupérable.

Elle pense que Simoneau fonctionne selon le principe du plaisir qui consiste à satisfaire à tous ses caprices sans se préoccuper des conséquences possibles.

Me Otis-Audet est en accord avec la défense que l'inculpé a besoin d'aide mais elle estime que la détention était le second volet d'une amorce de réhabilitation.

• Tatouages dans le visage

SHERBROOKE — Michel Gagné, qui est tatoué jusque dans le visage, devra rester éconduit pendant la durée des procédures entamées contre lui.

Il a protesté de son innocence à des accusations de cambriolages dans un appartement de la rue Desormeaux, de vol de voiture et de bris de condition imposée le 26 septembre 1983.

Gagné, qui arbore un soleil tatoué sur la tempe droite et deux

demi-lunes sur le front, subira son enquête préliminaire le 2 juin.

Le défenseur Conrad Chapdelaine ne s'est pas opposé à la détention de son client qui se trouvait en liberté obligatoire en marge d'une sentence de 30 mois.

Gagné, qui porte plusieurs autres tatouages sur le corps, a comparu hier devant le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Centre récréatif de Rock Forest: bientôt du neuf

ROCK FOREST (MM) — Ce n'est plus qu'une question d'heures, ou de jours tout au plus, avant que la ville de Rock Forest ne soit fixée dans le dossier de l'aménagement d'un complexe récréatif.

C'est du moins ce que soutient le président du comité des loisirs de Rock Forest, Jean-Guy Dion.

"J'ai eu des rencontres dernièrement avec des entrepreneurs et nous avons regardé ensemble les travaux à effectuer à l'Intercourt pour le transformer en centre récréatif. Je pense obtenir une estimation des coûts sous peu et dès que cette étape aura été franchie, la Commission municipale des loisirs sera saisie du dossier. Après, la population sera consultée sur ce projet", d'expliquer M. Dion.

Questionné à savoir si la ville de Rock Forest achètera l'Intercourt, le conseiller municipal a simplement répliqué que "c'était dans les possibilités".

"On peut dire que là c'est très sérieux. On veut avoir notre propre centre récréatif pour garder notre monde chez nous. Maintenant que la ville est retirée de l'arène du Mont Ste-Anne, ça nous prend quelque chose", d'ajouter M. Dion.

De son côté, le président de l'Intercourt, M. Normand Bolduc, n'a pas voulu élaborer sur le sujet, soutenant simplement qu'il attend un geste de l'administration municipale.

"A vrai dire, il n'y a beaucoup de nouveau. On attend d'avoir des nouvelles de la ville. Peut-être que ça va débloquer bientôt", de confier M. Bolduc.

Vendeurs itinérants sans permis à Magog

MAGOG (GP) — Devant l'affluence de vendeurs itinérants qui envahissent de plus en plus les rues de la ville, le conseil municipal de Magog envisage de rendre sa réglementation beaucoup plus sévère. Le maire Antonio Lacasse a fait allusion à ce phénomène en parlant de "véritable pollution qui nuit aux commerçants de Magog".

Comme l'a fait remarquer le conseiller Laurent Girard, les vendeurs itinérants s'installent à tous les coins de rue les fins de semaine; pourtant, il est très peu probable qu'ils aient tous pris la précaution de se munir d'un permis municipal si l'on doit se fier aux recettes dans ce domaine. En fonction de la réglementation en vigueur, les vendeurs itinérants doivent se présenter à l'hôtel de ville pour s'acquitter d'une taxe spéciale d'un montant de 50 \$. De plus, pour obtenir le droit de vendre dans les rues, ils sont dans l'obligation de présenter au fonctionnaire municipal un permis délivré par l'Office de protection des consommateurs.

Or, il semble que ces personnes préfèrent vendre leur marchandise à la sauvette, sans aucun permis, en se déplaçant rapidement d'un endroit à l'autre, et en changeant de municipalité dès qu'ils sentent le risque d'un contrôle. A Magog, le service de police est responsable de la vérification des permis de vente itinérante, mais pas de l'encaissement des sommes exigées en cas d'infraction. En fin de semaine, le seul recours des policiers est donc de faire cesser l'activité du vendeur des rues: l'hôtel de ville est alors fermée, et les constables ne peuvent pas encaisser le montant du permis.

Devant cet état de fait, les fraudeurs n'ont pas à craindre de sanctions et abusent de la situation. En tenant compte du fait qu'une affluente touristique exceptionnelle est attendue à Magog cet été, le conseil envisage de mettre fin à ce genre de commerce illégal qui se fait de plus sur les dos des commerçants qui eux, ont pignon sur rue et paient patente.

Parmi les solutions envisageables, le conseil a le choix entre des mesures allant de l'interdiction pure et simple de toute vente itinérante, à l'imposition de permis plus dispendieux renforcée par des amendes en cas d'infraction.

SPECIAL D'OUVERTURE

CENTRE INFORMATIQUE PLUS

371, Alexandre 821-4212

<p>MICRO / 2001 \$1595</p> <ul style="list-style-type: none"> • 640 K RAM • 8K ROM • 2 lecteurs de disques 360 K • 1 carte couleur graphique • 1 carte Multi / 0 • 1 interface RS-232 • 1 port parallèle • 1 port série • 8 réceptacles d'extension • 1 écran monochrome • 1 clavier érgonomique 	<p>Papier imprimante</p> <p style="text-align: center;">30M \$14/mille</p> <p style="text-align: center;">Disquettes,</p> <p style="text-align: center;">boîte de 10 12⁵⁰</p> <p style="text-align: center;">Casier à disquettes</p> <p style="text-align: center;">279</p> <p style="text-align: center;">15% de réduction</p> <p style="text-align: center;">sur tout livre en magasin.</p>
--	--

Entière compatibilité avec le PC et XT de IBM. Garantie 12 mois pièces et main-d'oeuvre.

GAGNEZ CETTE MAISON, DES APPAREILS MÉNAGERS, DES MEUBLES, UN VOYAGE ET D'AUTRES PRIX. Près de 85,000 \$ en prix



Tirage au profit du projet de "LA SALLE D'URGENCE" Hôtel-Dieu de Sherbrooke

Le tirage aura lieu au Motel "Le Baron", 3200 rue King Ouest, Sherbrooke

Mercredi, le 23 juillet 1986 à 21h30

LA FONDATION DES AMIS DE L'HÔTEL-DIEU SHERBROOKE INC.

Nombre de billets limité Tél. 569-2551 poste 606

Au chalet du club de golf et de curling de Thetford-Mines

Incendie d'origine accidentelle

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES — L'incendie qui a complètement détruit le chalet du club de golf et de curling de Thetford-Mines est d'origine accidentelle.



L'incendie qui a complètement détruit le chalet du club de golf et de curling de Thetford-Mines est d'origine accidentelle.

C'est ce qu'a précisé l'inspecteur Serge Dodier, du service de la protection publique de la Ville. Selon lui, les témoignages entendus et les indices recueillis ne font que confir-

mer les hypothèses émises au cours de la journée de mercredi.

C'est bel et bien un bris dans l'équipement de soudure du mécanicien qui est l'origine du sinistre qui a causé pour plus de 1,5 million \$ de dommages. Le boyau a éclaté et le feu s'est propagé au vêtement du préposé à l'entretien qui, heureusement, n'a subi aucune brûlure sérieuse. Mais, dans sa hâte à vouloir maîtriser le début d'incendie, l'homme a renversé accidentellement un contenant d'essence, ce qui a alimenté davantage les flammes.

Le dossier de l'inspecteur Dodier est clos depuis 16 heures, hier, et les dirigeants du club devraient déjà avoir obtenu l'autorisation de nettoyer les lieux du sinistre. Dès hier matin, ils avaient commencé à installer des aménagements temporaires aux abords du terrain de golf de 18 trous afin d'être en mesure d'assurer les services nécessaires aux golfeurs le plus rapidement possible.

M. Dodier a précisé que l'opération a nécessité une intervention de plus de 10 heures et qu'une quinzaine de sapeurs ont travaillé, au plus fort de l'incendie qui s'est déclaré mercredi vers 9 h. 30. Aucun n'a été blessé ou incommodé par la fumée au cours de cette longue journée de travail.

Ce feu a ravagé le chalet au complet, la section du curling, le garage où étaient remis la machinerie et l'équipement nécessaires à l'entretien du terrain, 21 voitures électriques et quelque 270 sacs de golf.

(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Reprise des recherches en vue de retrouver Herbert Colt

par Yvon ROUSSEAU

AYER'S CLIFF — Un chien pisteur et son maître ont repris les recherches, hier, dans les boisés montagneux, en bordure du lac Massawippi, près d'Ayer's Cliff, en vue de retrouver M. Herbert Colt, 85 ans, d'Ayer's Cliff, porté disparu en forêt depuis le 20 avril.

Ces recherches devraient se poursuivre aujourd'hui.

L'agent Pierre Gravel, responsable de l'information à la division de l'Estrée de la Sûreté du Québec, a déclaré que cette reprise des recherches par le chien pisteur et son maître, à ce moment-ci, était prévue dans le plan de recherche mis au point par la Sûreté du Québec, à la suite de la disparition du vieil homme.

"Après tout ce temps, si le corps de M. Colt se trouve dans le secteur, le chien pisteur aura tôt fait d'en déceler l'odeur, d'autant plus que le corps doit normalement se trouver dans un état de décomposition avancé et dégager des odeurs assez fortes", a-t-il précisé.

C'est dans l'après-midi du dimanche 20 avril, que M. Colt est disparu, alors qu'il s'était rendu en forêt, en compagnie d'un groupe de parents et d'amis. La SQ et un groupe de volontaires ont consacré plus de dix jours à la fouille systématique des boisés, dans le secteur du développement Wobanaki, si-

tué sur le territoire de Ste-Catherine, sur la rive nord du lac Massawippi, dans les jours qui ont suivi la disparition de M. Colt, mais sans obtenir de résultats concrets. Des hommes grenouilles de la SQ ont également fouillé les eaux du lac, en bordure des ravins escarpés qui le longent.

La SQ avait mobilisé plusieurs agents, un hélicoptère et une équipe de chiens pisteurs, en plus de faire appel à l'aide de chercheurs bénévoles de la région, afin de retracer le disparu. Les recherches étaient surtout concentrées dans le secteur boisé, situé entre les pointes Abbott et Blueberry, sur les rives du lac. C'est à cet endroit que le chien pisteur et son maître se sont rendus à la tâche, hier.

M. Colt avait laissé le groupe qui l'accompagnait continuer sa marche en forêt, en s'arrêtant pour se reposer, tout en précisant qu'il allait attendre le retour des autres membres de l'expédition, à cet endroit. Il n'était plus là au retour du groupe et la fouille systématique des lieux n'a rien donné depuis.

Faits divers

• Vandales en maraude

par Yvon ROUSSEAU

ST-DENIS DE BROMPTON — St-Denis de Brompton est aux prises avec des vandales qui frappent presque quotidiennement au terrain de loisirs et au centre sportif érigé par la Chambre de commerce.

"Les contribuables doivent de ce fait déboursés près de 2,500 \$ par année en matériel et en temps d'ouvriers, pour la réparation des dégâts", de préciser le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Marc Laflamme. "Il y a aussi le fait que les vrais utilisateurs du terrain de loisirs sont lésés dans leur droit de profiter des lieux, qui sont presque toujours sales ou endommagés."

Le conseil demande donc à la population de collaborer et de porter une attention particulière aux flâneurs sur le terrain des loisirs et d'en aviser aussitôt la Sûreté du Québec, lorsqu'on constate des abus, en composant le numéro de téléphone 564-1212. Les policiers exercent d'ailleurs une surveillance accrue sur les lieux, en multipliant les patrouilles dans le secteur, à la demande des autorités municipales.

La municipalité a également demandé aux parents d'exercer une surveillance accrue sur leurs enfants et de les sensibiliser ces derniers à l'importance de la collaboration avec la municipalité s'ils veulent continuer à profiter des services municipaux de loisirs. "Nous ne pouvons quand même pas nous permettre d'engager un gardien à plein temps, pour surveiller les lieux, car il en coûterait au moins 15,000 \$ par année aux contribuables", de déclarer M. Laflamme.

Le terrain des loisirs se prête bien au vandalisme puisqu'il est si-

tué à l'extrémité du village, loin des habitations.

Dans le passé, de petits dommages ont été constatés, à l'occasion, mais la situation s'est vraiment détériorée, au cours des dernières semaines.

Le préposé à l'entretien du terrain, qui devait tondre la pelouse, en début de semaine, a passé une journée complète à ramasser les bouteilles cassées, répandue partout sur le terrain.

Le terrain de tennis est fermé car des jeunes s'étaient amusés à y circuler à bicyclette et à faire disparaître les rubans indiquant les contours du court. Les balancoires ont aussi été saccagées.

Les méfaits sont nombreux. Ainsi, les douze globes sous les abris, pour éclairer les lieux, ont été brisés le premier soir et on les fracasse à mesure qu'ils sont remplacés. Un abri en porcelaine, placé sur les lieux pour accommoder les usagers, a été brisé après seulement deux jours.

Les locaux d'entreposage ont été verrouillés mais les vandales n'ont pas hésité à briser l'entretoit pour y pénétrer, mais sans rien y voler. Les portes du centre sportif sont forcées de temps à autre. Les mauvais plaisants se sont amusés à voler un des filets de soccer, ce qui a forcé la municipalité à garder l'autre à l'abri. Les toilettes, aménagées pour les utilisateurs du terrain, sont constamment brisées ou bloquées.

Le curé de St-Denis doit lancer un appel à la collaboration des citoyens, dimanche, à la messe, afin que la situation revienne à la normale, et que la population puisse profiter pleinement du terrain des loisirs.

Epidémie de vols

COOKSHIRE (YR) — La Sûreté du Québec déplore une véritable épidémie de vols par effraction dans des établissements commerciaux, dans des résidences et dans des voitures, perpétrés dans la région de Cookshire. Cette vague de méfaits se poursuit depuis une dizaine de mois.

Le responsable de l'information à la division de l'Estrée de la Sûreté du Québec, l'agent Pierre Gravel,

souligne qu'une collaboration plus étroite de la part de la population, pourrait être d'une grande utilité aux policiers du détachement de Cookshire qui multiplient les efforts afin de mettre la main au collet des coupables.

Il a également suggéré que les citoyens au courant de l'absence de voisins communiquent aussi vite que possible des agissements anormaux.

• Récompense de 500 \$ offerte

ST-MATHIAS-DE-BONNETERRE (YR) — Le propriétaire d'un chalet, évalué à environ 20,000 \$, qui a été détruit par un incendie, vers 15h, le 9 mai, dans le rang 10 de St-Mathias-de-Bonneterre, offre une récompense de 500 \$ à quiconque lui fournira des renseignements, capables de conduire à l'identification de celui ou de ceux qui ont mis le feu, accidentellement ou volontairement.

mis le feu, volontairement ou accidentellement.

L'agent Belzil a précisé que le chalet appartient à M. Michel Trotter, de Québec, et qu'il est situé en plein bois, sur le territoire du Club de chasse et de pêche de Compton. La bâtisse n'était pas protégée par les assurances, en cas de destruction par le feu. "Pour s'y rendre, il faut utiliser des chemins de bois, sur une distance de trois ou quatre milles et seuls les véhicules 4x4 permettent d'aller jusque là", de poursuivre le policier qui souligne qu'il se trouve une quarantaine de chalets sur le territoire du Club de chasse et pêche, tous en plein bois, et que les propriétaires sont inquiets à la suite de la destruction du chalet de M. Trotter.

• Le fils de la victime détenu

ROXTON POND — Le corps d'une femme de 47 ans a été découvert dans sa résidence, au 1573, rue Pare, à Roxton Pond, localité située à quelques kilomètres au nord de Granby.

Les enquêteurs se sont dirigés vers la métropole, hier, afin de procéder à l'interrogatoire du fils de la victime qui a téléphoné à la police de la Communauté urbaine de Montréal, au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Mme Louise Hugo aurait été assassinée il y a environ huit jours. Le corps était dans un état de putréfaction avancé, au moment de sa découverte, dans la nuit de mercredi à jeudi.

C'est à la suite des indications fournies par Gaëtan Bernier que les policiers de la CUM ont communiqué avec le détachement de Granby de la Sûreté du Québec, qui a dépêché des patrouilleurs sur les lieux, afin de vérifier les allégations du témoin important. Les policiers n'ont pas tardé à découvrir le corps de la victime, enveloppé dans des draps.

La victime a succombé à des blessures infligées à la tête, à l'aide d'un instrument contondant.

Bury fête ses 150 ans

BURY (YR) — Les résidents de Bury profiteront, cette année, du long congé de la fête du Canada pour souligner quatre anniversaires très importants, le 150e anniversaire du village de Bury, le 150e anniversaire de la fondation de la paroisse anglicane St. Paul, le 150e anniversaire de l'arrivée du premier missionnaire catholique et le 60e anniversaire de la célébration de la fête du Canada, dans cette municipalité.

Livret-souvenir

Un livret-souvenir est en voie de préparation qui contiendra un bref historique de la municipalité et de ses organisations. Le livre énumérera aussi les familles qui habitaient Bury, lors du recensement de 1842.

Les festivités débuteront le 28 juin, pour se terminer le 30 juin. Le lendemain, le 1er juillet, Bury poursuivra sa série ininterrompue de 60 fêtes du Canada soulignées avec éclat.

Droit de cité

Le dimanche, 29 juin, à 14 heures, un des événements importants

des festivités sera l'octroi du droit de cité aux Hussards de Sherbrooke. Il s'agit d'une coutume datant

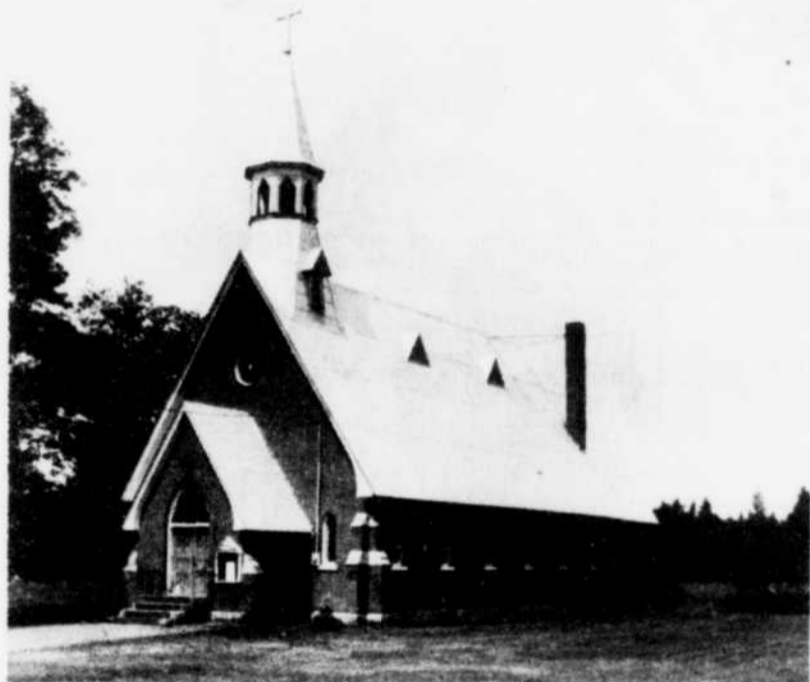
du XVe siècle, en Angleterre. Bury est l'une des trois premières villes au Canada où un régiment a été

formé. Il s'agira d'une cérémonie haute en couleurs.

Des messes commémoratives seront célébrées dans toutes les églises de Bury, le 29 juin, de même qu'à l'église Christ, à Canterbury, et à l'église Grace United, à Brookbury. Une cérémonie d'action de grâce se déroulera à compter de 16 heures, au parc Memorial, alors que l'évêque anglican, Mgr Goodings, et l'archevêque catholique, Mgr Jean-Marie Fortier, assisteront au dévoilement d'une plaque à la mémoire des pionniers. Un buffet sera servi ce jour-là, à compter de 18 heures.

Défilé

Le lendemain, lundi, 30 juin, sera surtout marqué par un grand défilé, sur la rue Principale de Bury, sous le thème du 150e anniversaire. Le programme comprend aussi, pour ce jour-là, des épreuves sportives pour les enfants, des épreuves de force pour les chevaux, un spectacle de variétés et une soirée d'amateurs, au parc Memorial, une présentation de plaques et un feu d'artifice. Cette journée débutera par un déjeuner aux crêpes, servi de 8 heures à 12 h. 30 au Foyer St-Paul.



L'église anglicane St. Paul est un autre édifice historique de Bury.



L'hôtel de ville de Bury est un édifice historique. Il s'agit de l'ancien manège militaire, occupé par les Hussards, quand ce régiment logeait à Bury.



Cet attelage de chevaux participait aux fêtes du Canada, à Bury.

Rock Island de retour à l'ère de la vapeur pendant quatre jours

ROCK ISLAND (YR) — Les machines à vapeur deviendront le centre d'attraction pour la population locale et pour les visiteurs venus d'autres municipalités de la région et des Etats-Unis, les 23, 24, 25 et 26 mai, à Rock Island.

En effet, la petite ville frontalière sera l'hôte d'une fin de semaine pleine à déborder d'événements regroupant d'élégantes voitures et des bateaux à vapeur, des locomotives à échelle réduite et des chaudières à vapeur ainsi que des sifflets et de l'équipement stationnaire inusité, comme une presse à vapeur.

Les organisateurs attendent la visite de la famille Richard Dickey, du New Hampshire, dans une automobile à vapeur, une Stanley, modèle 740, de 20 chevaux-vapeur, et datant du début des années 1920.

Cette famille américaine remorquerait, derrière la voiture, un bateau à vapeur d'une longueur de 25 pieds, à coque d'acier et à l'avent rayé.

Plusieurs événements divertissants ont été prévus pour cette fin de semaine qui correspond au Jour du souvenir aux Etats-Unis. Une parade de voitures à vapeur, de voi-

tures antiques fonctionnant à l'essence et de chevaux traversera la frontière à Derby Line, au Vermont. Tous ces véhicules seront invités à participer à une course lente, à la montée d'une côte et à une exposition, à Rock Island.

Une course de bateaux à vapeur est prévue pour le samedi, 24 mai, en matinée. Les participants partiront du Canada, sur le lac Memphrémagog, pour se rendre jusqu'à Newport, au Vermont. Des activités reliées aux voitures sont prévues pour dimanche après-midi.

Tous les événements seront gratuits pour les spectateurs. Des ac-

tivités mettant les voitures en vedette sont prévues pour dimanche après-midi, ainsi qu'une danse carrie et à claquettes, également en soirée, le même jour. Une vente d'antiquités, d'artisanat et de nourriture est également prévue.

Le programme comporte aussi la participation de groupes de musiciens, d'un magicien, et il prévoit des sessions techniques sur les machines à vapeur, ainsi que des enregistrements et des films.

Un souper barbecue est prévu pour samedi soir. L'événement a été organisé par Heritage Techno-

Contre un médecin et l'hôpital Ste-Croix

Poursuite de plus de 3 millions \$

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE - Une poursuite en dommages-intérêts un peu supérieure à 3 millions \$, vient d'être déposée en Cour Supérieure du district de Drummond, contre un médecin de pratique privée et contre l'hôpital Ste-Croix.

Les demandeurs dans cette affaire sont Claudio Zanchettin et Françoise Piché, deux enseignants de la rue de L'Épée à Outremont et leur fils mineur, Daniel. La poursuite est dirigée conjointement et solidairement contre le Dr René de Montigny de St-Germain de Grantham et contre l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

Selon les allégués de la poursuite, le jeune Daniel Zanchettin, alors âgé de 21 mois, aurait fait une chute dans un étang près de la maison de campagne du couple, à St-Germain de Grantham, près de Drummondville, vers 7 heures 45 le matin du 18 mai 1984. Après l'avoir retiré des eaux, son père a tenté en

vain pendant quelques instants de le ramener. Les parents ont conduit ensuite d'urgence en auto le bambin au médecin de St-Germain. Après un examen sommaire, dit la poursuite, le médecin a déclaré l'enfant mort et a avisé les parents de conduire le corps à l'hôpital Ste-Croix pour une autopsie.

Réanimation

Les parents se sont alors rendus à une vitesse normale à l'institution hospitalière où ils sont arrivés à 8 heures 25 du matin. "A la salle d'urgence, continue la poursuite, ont été entreprises des manoeuvres de réanimation agressives". Ces

manoeuvres, qui ont duré 40 minutes, ont abouti à la réanimation du bambin à 9 heures 10. Vu son état critique, l'enfant a été conduit au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. A cet endroit, les médecins ont constatés chez l'enfant "des dommages neurologiques considérables et permanents". Le diagnostic a porté sur une anoxie sévère post-noyade. Depuis cette époque, l'enfant, qui a maintenant plus de trois ans et demi, a été hospitalisé à Ste-Justine et à l'Hôpital Marie-Enfant. Il reçoit des traitements et des interventions intensives qui occasionnent des déboursés con-

sidérables aux parents. De plus, disent ces derniers, ils devront vivre avec un enfant qui requerra, sa vie durant, des soins et une attention particulière et qui devra fonctionner avec des limites intellectuelles et physiques graves.

Au médecin de St-Germain, les demandeurs reprochent de ne pas avoir entrepris immédiatement des manoeuvres de réanimation dès l'arrivée de l'enfant; de n'avoir fait aucune démarche pour acheminer l'enfant à l'hôpital dans de brefs délais et d'avoir constaté le décès après un examen sommaire. De l'avis des parents, "les actes et omis-

sions du médecin ont aggravé l'état de l'enfant, le temps étant un facteur déterminant".

Quant à l'hôpital Ste-Croix, les médecins et autres préposés n'ont pas cherché, disent les demandeurs, à vérifier depuis combien de temps l'enfant Daniel était en état d'arrêt cardio-respiratoire. De plus, continue la poursuite, les préposés auraient dû savoir qu'une réanimation, consécutive à un arrêt cardio-respiratoire prolongé, ne peut que produire des dommages cérébraux importants, si ces manoeuvres se prolongent plus de 15 à 20 minutes.

Réclamations

Les demandeurs réclament 2,9 millions \$ pour l'enfant, comprenant 1,4 million \$ en perte de salaire futur; 800.000 \$ en coût des soins futurs; 200.000 \$ pour incapacité totale permanente et 500.000 \$ pour dommages divers.

Quant aux parents, ils demandent à la cour d'ordonner que leur soit versé 75.000 \$ pour perte de jouissance de la vie et 30.000 \$ pour les déboursés faits en faveur de l'enfant, le tout pour un total de 3.005.000 \$.

Conflit à la J.M. Asbestos: les relations de travail ont bien évolué depuis 1949

— l'ex-président du syndicat

par Henri RICHARD

ASBESTOS - Les relations de travail au Québec ont bien évolué depuis le régime autoritaire de l'ex-premier ministre Maurice Duplessis.

Il s'agit de constater l'aspect folklorique de la grève des mineurs asbestriens de 1949, pour bien comprendre l'évolution du syndicalisme, en observant le conflit de travail qui paralyse depuis lundi matin toutes les activités de la J.M. Asbestos.

"On avait 58' de l'heure avant de déclencher la grève de 49. A l'époque, il existait une importante pénurie de main-d'oeuvre. Le Syndicat national de l'amiante d'Asbestos a profité de ce fait pour obtenir 85', tout en continuant de faire chanter la Canadian Johns-Manville. Au moment de l'arrêt de travail, le SNA demandait 1.05 \$ tandis que les patrons offraient une augmentation de 3" l'heure, raconte l'ex-président du SNA de 1946 à 1966, M. Armand Larivée.

Les dirigeants syndicaux ont alors soumis le cas devant un juge-arbitre du ministère du Travail, alors infiltré de partout par des fidèles partisans du chef de l'Union nationale. Le juge a donné raison à la Compagnie Canadian Johns-Manville dans le litige contractuel.

S'offrait donc la possibilité d'un recours en arbitrage, où le processus promettait d'être long et les instances décisionnelles étaient, encore une fois, infiltrées par des électeurs de l'Union nationale favorables au patronat.

Grève illégale

Devant toutes ces contraintes, les travailleurs déclenchaient une grève illégale le 13 février 1949, qui devait s'éterniser jusqu'au 30 juin.

La violence du conflit de travail allait marquer l'histoire du Québec des relations de travail à jamais. A peine quelques jours après le début de la grève illégale, une meute de plus de 200 policiers arrivaient à Asbestos pour forcer les employés à retourner à l'ouvrage. "Ca bardé

pas mal", décrit l'ex-président du SNA, qui aurait pu raconter pendant des heures, des actes de répression contre les mineurs asbestriens.

On est sorti du bureau avec des meilleurs résultats que nos demandes originales". On a obtenu 40' pour chaque pour cent d'augmentation du coût de la vie en plus d'une augmentation 10' l'heure. C'était la formule favorite de Duplessis pour régler un



Armand Larivée

conflit de travail. Après, on a dévoilé la stratégie duplessiste à un journaliste de Québec, qui a fait un article à la une de tous les grands journaux, le lendemain", explique M. Larivée encore tout fier du coup réussi par le syndicat.

Fait cocasse, la compagnie Canadian Johns-Manville s'est retournée contre le chef de l'Union nationale, à la suite de l'accord intervenu dépassant les offres des patrons de la compagnie. Maurice Duplessis venait, encore une fois, de confirmer sa mainmise sur toute la province.

Retraité depuis maintenant quelques années, M. Larivée continue néanmoins de s'intéresser à la vie syndicale, et il se dit préoccupé par la nouvelle force des compagnies.

Renvoi de Winton à son procès pour meurtre maintenu

par Maurice CLOUTIER

ARTHABASKA - Hier, le juge Ivan Migeault de la Cour supérieure, au palais de justice d'Arthabaska, a maintenu le renvoi du jeune Johannes Winton à son procès sous l'accusation de meurtre au premier degré.

Winton et un copain d'âge mineur auraient agressé avec un canif un couple d'ontariens le long de l'autoroute 20, à la hauteur de Daveluyville, le 4 août 1985. Mme Beatrice Moffat a été tuée tandis que son mari, Roy McLeod, a été blessé. Les jeunes, originaires de la Nouvelle-Ecosse, avaient été recueillis dans cette province alors qu'ils faisaient de l'auto-stop le matin du 4 août.

Le juge Migeault a rejeté la requête en certiorari déposée par les avocats de la défense, Me Jean Pettit et Alain Béland, afin de faire casser la décision du juge de la Cour des sessions de la paix Gilles La Haye.

Selon le juge, des éléments de preuve recueillis à l'enquête préliminaire démontrent clairement la conduite des deux accusés et confirment que la décision du juge La Haye était fondée.

La défense réclamait un procès sous l'accusation de meurtre au deuxième degré pour Winton, en alléguant que la préméditation n'avait pas été démontrée à l'enquête préliminaire. La peine maximale d'emprisonnement dans une affaire de meurtre au premier degré est de 25 ans, comparativement à 10 ans pour un meurtre au deuxième degré.

Enfin, le procès de Winton a été fixé au prochain terme des assises criminelles, qui débute le 4 août.

En délibéré

Toujours dans cette affaire de meurtre, le juge Migeault a pris en délibéré l'appel du procureur de la Couronne, Me Gérald Milot, qui conteste la décision d'un juge du Tribunal de la jeunesse de ne pas déférer l'adolescent devant un juge de la Cour des sessions de la paix.

Une femme à la mairie de Roxton-Falls

par Roger LAFRANCE

ROXTON-FALLS - La municipalité de Roxton-Falls a élu une nouvelle mairesse en la personne de Mme Monique Champigny.

Mme Champigny a en effet été la seule à poser sa candidature à la mairie, avant la fin de la période de mises en candidature.

La mort subite de l'ex-maire, M. René Larivière, survenue le 13 avril dernier, a obligé le conseil municipal à ouvrir le poste afin de

terminer le présent mandat, soir jusqu'en 87.

Mme Champigny n'est pas une inconnue de la vie municipale, puisqu'elle était conseillère depuis 1979.

Comme le faisait remarquer la secrétaire-trésorière, Mme Louise Dupuis, son accession à la mairie laisse cependant un nouveau siège vide au sein du conseil. Une autre mise en candidature aura lieu le 1er juin, pour combler le poste de conseiller.

GRANDE OPERATION

10 VITESSES

AVIS PUBLIC

Ce n'est pas un concours! La bicyclette est vraiment incluse... Oui, c'est vrai, ce n'est pas un tirage, ni une attrape mais juste une promotion extraordinaire conçue par J.M. Saucier et les manufacturiers participants. Avec tout achat d'un article dans cette annonce et des dizaines d'autres en magasin, nous incluons une bicyclette BMX ou 10 vitesses. (Léger assemblage requis).

LIMITE 1 PAR CLIENT

SAUCIER

AIWA

RADIO PORTATIVE STEREO DOUBLE CASSETTE

- Modèle CS-930
- am / fm stéréo
- SW1 SW2
- indicateur LED
- copie haute vitesse
- contrôle de tonalité et volume

219⁹⁹

HITACHI

RADIO PORTATIVE STEREO

- Modèle TRK-931
- AM / FM stéréo
- Cassette enregistreuse arrêt automatique
- 2 haut-parleurs détachables

169⁹⁹

DETECTEUR DE RADAR

MODELE 864

Utilisation illégale au Québec

\$158⁹⁹

SENTREK

Modèle SCR-150

197⁷⁷

- AM / FM stéréo cassette
- Retour automatique
- 2 h.p. Sentrek SK-960
- Basse-haute séparées
- Installation incluse

SENTREK

RADIO D'AUTO

Modèle CSR-090

117⁷⁷

- Radio AM / FM stéréo
- Cassettes
- 2 haut-parleurs 6" x 9"
- 3 voies
- Modèle SK-960
- Installation incluse

Sansui

RÉCEPTEUR DE CASSETTE RX-2000

247⁷⁷

Sansui INTELLIGENT SUPER COMPO

100 WATTS

\$699⁹⁹

- Syntonisateur am / fm stéréo digital, programmable modèle DAT-750
- Amplificateur stéréo 50 watts canal
- Magnéto-cassette stéréo auto-inversion
- 2 haut-parleurs 3 voies modèle DAS-750
- Cabinet audio de luxe inclus, modèle DX 550

HITACHI

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

TÉLÉCOULEUR 26 po.

- Télécommande à accès direct
- Tube-image Luminar 20
- Meuble de style contemporain
- Syntonisateur 105 canaux
- Modèle TS-3714

GRATUIT 1500 DE LOCATION DE FILMS

799⁹⁹

RCA

MAGNÉTOSCOPE VHS

449⁹⁹

- Télécommande sans fil multi-fonction
- Syntonisateur électronique à 80 présélections
- Rebobinage automatique
- Nouvelle fonction express (XPR)
- Entièrement programmable
- Modèle VLT-970

RCA

TÉLÉCOULEUR 20 po.

- Télécommande Channelock sans fil
- Affichage sur écran
- Syntonisation électronique au quartz
- Modèle FLR-468R

499⁹⁹

SAUCIER

2300, King ouest, Sherbrooke

563-9191

76, 12e Avenue 567-7920

la tribune arts et divertissements

Par l'entremise de l'Office national du film

Son, caméra et éclairage par les femmes

par Johanne ROY
QUÉBEC (PC) — L'Office national du film (ONF) accueillait en novembre dernier 26 femmes entre 19 et 25 ans, issues de différents groupes ethniques à travers le Canada, pour des stages de formation dans des métiers traditionnellement réservés aux hommes, tels le son, la caméra et l'éclairage.

Ce projet né de l'Année internationale de la Jeunesse bénéficiait d'une subvention de \$350.000 du ministère d'État à la Jeunesse. Il a permis la production de sept courts métrages au studio "D" de l'ONF, à Montréal, conçu pour les femmes cinéastes.

Ces films, d'une durée de cinq à 24 minutes, touchent différents thèmes reliés aux jeunes filles entre 13 et 19 ans et seront projetés à compter de l'automne dans les écoles et CE-GEP comme outils de discussion.

Parmi eux, "Nouvelles mémoires" réalisé par Louise Lamarre met en relief les rôles traditionnels des femmes dans la société avec un petit regard humoristique et "Thin Dreams", réalisé par Susie Mah, un documentaire sur la perception que les jeunes filles ont de leur corps, l'anorexie et la boulimie.

Les instigatrices du projet étaient Jerry

Rogers, productrice pour le Programme fédéral des femmes regroupant plusieurs ministères, et Micheline Le Guilloux, productrice associée. Des professionnelles du cinéma ont été mises à contribution pour l'encadrement des stagiaires.

Stéréotypes

La plupart des participantes avaient au départ des notions en télévision ou cinéma, soit par la théorie, soit par la pratique. Certaines ont pu perfectionner une technique qu'elles connaissaient déjà, alors que d'autres ont appris les règles de base d'un métier encore inconnu.

Dans le milieu, les femmes occupent surtout des postes de secrétaires de production, maquilleuses, scripts mais elles ont rarement l'œil collé à la caméra, pas plus qu'on ne les voit sur un échafaudage en train de fixer un projecteur. Le projet aura per-

mis également de démystifier le côté glorieux du cinéma. Certaines femmes distinguent mal fiction et réalité et se voient projeter au temple de la gloire d'un coup de baguette magique.

Pour Linda Peers, une Montréalaise de 25 ans assistante à la réalisation sur deux films, l'expérience a été très enrichissante. Elle a en outre mis la main aux éclairages lors d'une production en plus d'être assistante au montage et au son.

Pression

"Au niveau du groupe ce n'était pas toujours facile. Nous avions dès le départ à mettre en commun nos objectifs et nos tâches quant aux films qu'on voulait faire", relate en entretien téléphonique Linda Peers.

"La pression était là, le travail était intense, mais cela a resserré les liens et exigé de chacune beaucoup de maturité. Nous avons constaté que les femmes avaient à prendre de l'expérience au niveau du travail d'équipe, sans nécessairement reproduire la hiérarchie qui existe présentement dans le milieu. Il faut cependant reconnaître un certain leadership, à la réalisatrice entre autres", souligne-t-elle.

Pour la dizaine de femmes qui ont travaillé au son et à la caméra, par exemple, ces six mois de stage auront été une chance inouïe. Ainsi, une des participantes qui était assistante à la caméra se voit maintenant offrir un emploi de deuxième assistante, ce qui n'est pas mal du tout, compte tenu de

l'expérience que requiert un poste à la caméra.

"Un projet comme celui-ci permet aux femmes de faire un apprentissage. Tout est tellement compétitif. Vis-à-vis des femmes, il y a encore beaucoup de préjugés, tels celui que les femmes ne peuvent pas soulever l'éclairage. Pourtant, des muscles ça se développe", lance Linda Peers.

Pour percer dans ces métiers de chasse-gardée masculine, il faut une forte dose de détermination personnelle, soutient-elle. Que ce soit à l'école de cinéma ou sur le plateau, si la femme ne fonce pas assez, elle sera reléguée aux tâches dites féminines.

La-dessus, Linda Peers relate l'expérience de l'une des parti-

LA MAISON DU CINÉMA 18 ANS

René Malo présente

POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ÉCRAN!
 EN VERSION INTÉGRALE LE PLUS RÉCENT
 FILM DE KEN RUSSELL

Les jours et les nuits de China Blue

UN FILM DE KEN RUSSELL
 AVEC KATHLEEN TURNER
 ET ANTHONY PERKINS

23 AU 29 MAI SEULEMENT TOUS LES JOURS À 9H30

63, rue King ouest, Sherbrooke, QC, J1H 1P1, 566-8782

LA MAISON DU CINÉMA

23 AU 26 MAI

7h00 LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (G)

7h15 CHORUS LINE, LE FILM (G)

9h15 BODY DOUBLE (18 ans)

9h30 LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (18 ans)

63, rue King ouest, Sherbrooke, QC, J1H 1P1, 566-8782

SPECIAL VENDREDI

à la

SALLE À MANGER

CUISSES DE GRENOUILLES ET BROCHETTES (porc, boeuf, poulet) A VOLONTÉ

7.95

Auberge Royale

1900, King est, Sherbrooke

Réervations: 569-9393

ALPINE

Soyez mieux servi, rencontrez l'équipe d'installation et de techniciens la plus expérimentée de la région.

599.95 + installation incluse

DIGITAL

Radio AM-FM, cassette, digital, inversion automatique, sons aigus et sons graves séparés, tête de lecture garantie à vie, 12 stations présélectionnées

Avec une installation Doyon, vous entendez la différence.

Ampli 18W x 2 avec égalisateur graphique, 7 bandes.

36 WATTS

Haut-parleurs 6 x 9

DOYON L'équipe compétente.

1112, Conseil, Sherbrooke

LA MAISON DU CINÉMA

C'EST LE MEILLEUR FILM DE DANSE ET DE MUSIQUE PRODUIT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

UN FILM DE RICHARD ATTENBOROUGH

CHORUS LINE LE FILM

version française de A CHORUS LINE

AVEC MICHAEL DOUGLAS

DOLBY STEREO

TOUS LES JOURS À 7H15

59 KING est, Sherbrooke, QC, J1H 1P1, 566-8782

Something wonderful has happened... No. 5 is alive.

2e semaine

ALLY SHEEDY **STEVE GUTTENBERG**

SHORT CIRCUIT

Life is not a malfunction.

2.00 TOUS LES MERCREDIS UN SEUL PRIX D'ADMISSION

CINÉMA CAPITOL 565-0111 59 KING est, Sherbrooke

HORAIRE: Tous les jours: 7h15 - 9h00

BELVEDERE 1 562-3969 2 GRANDS FILMS G

BAT TOUS LES RECORDS D'ASSISTANCE ET DE RIRES!

7H 10H35

ACADEMIE DE POLICE 3 Version française de "Police Academy 3: Back in Training"

24 GRAND FILM GENE HACKMAN MATT DILLON

LA CIBLE V.F. TARGET 8H50

BELVEDERE 2 Tél: 562-3969 TOUS

RETOUR VERS LE FUTUR 7H30

STARFIGHTER 9H30

GAGNANT de 7 OSCARS

SOUVENIRS D'AFRIQUE

version française de "OUT OF AFRICA"

Du lundi au samedi: représentation: 8h00

cinéma de paris 377, rue King, SHERBROOKE, J1H 1K7

KINÉART

22-23-24 mai à 19h15

Poulet au Vinaigre

Billets: 3\$ adultes, 2.50\$ étudiants

CINÉMAFEUS

22-23-24 mai à 21h

LA COMÉDIE SURNATURELLE...

S.O.S. FANTÔMES VERSION FRANÇAISE DE "GHOSTBUSTERS"

Salle Maurice O'Bready CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke 821-7744

VERONIQUE BELIVEAU

23-24 MAI 20h30

Billets en vente au Café aux Vires, 66 Alexandre, Sherbrooke, Rest. Les 3 Marmites, Magog, et Au Vieux Clocher

Réervations: 847-0470

Au Vieux Clocher de Magog

Aussi:

PAUL PICHE 30-31 MAI 20h30

SOMETHING RED

VERSION FRANÇAISE

LA CRITIQUE

"Suspense soutenu, pièce épidermique. Une scène de roulette russe à vous couper le souffle. C'est très bon".
 Francine Grimaldi, CBF Bonjour

"Cette pièce est excellente, c'est à voir".
 Michel Tousignant, Bonjour matin T.M.

"Une pièce monumentale, un tour de force incroyable".
 Manon Veilleux, Samedi-Mag! T.M.

"Si vous aimez le théâtre thriller, SOMETHING RED est à voir ou à revoir".
 Carole Ménard, Echos Vedettes

"... this is an absorbing adaptation of Waimesley's fascinating play".
 Matthew Fraser, The Globe and Mail

"... Grande performance d'acteurs par quatre force de la nature".
 Raymond Bernatchez, LA PRESSE

"A voir absolument".
 Charles Montpetit, Allo Vedettes

Du 21 au 31 mai, 20h 30 au Théâtre Le Pigeonnier 138, Wellington nord, Sherbrooke. Réservations: 564-2060

Mise en scène: Daniel Valcourt

Avec: Danielle Fichaud, Jean-Denis Leduc, Danielle Lépine, Henri Chassé

une production du Théâtre de LA MANUFACTURE

VENEZ VOIR LES PLUS BELLES DANSEUSES

StudioSex

VENEZ VOIR LES PLUS BEAUX DANSEURS

OUVERT TOUS LES JOURS de 15h00 à 3h00

DIMANCHE de 19h00 à 3h00

12 DANSEUSES

85, rue Therrien Sherbrooke 566-4161

3 DANSEURS DU JEUDI AU DIMANCHE

SUPER RIGOLADE

Tous les dimanches soir dès 22 heures avec

REAL PASCAL

Jeux, rires, prix de présence et de participation

OÙ ÇA? StudioSex

85, rue Therrien, Sherbrooke

CINÉPAIRC

MAD MAX

UN GUERRIER SOLITAIRE CHERCHANT SA DESTINÉE. FACE À UNE FEMME DÉTERMINÉE À GOUVERNER. C'EST SA GRANDE AVENTURE.

MEL GIBSON TINA TURNER

MAD MAX

AU DELÀ DU DÔME DU TONNERRE

GREMLINS

VEN. SAM. DIM. LES 23, 24, 25 MAI

ROCK-FOREST

boul. bourque HORAIRE: 843-9575

Avec Pierrette Trudel et Alan Richardson

Heureux mariage visuel à la galerie La Falaise

Une entrevue de Rachel LUSSIER

C'est un heureux mariage visuel qu'a réussi la directrice de la galerie La Falaise en proposant parallèlement aux visiteurs les oeuvres des artistes Pierrette Trudel et Alan Richardson.

Deux approches fort différentes. L'une est inspirée par les personnages, l'autre par la nature, mais une même délicatesse. Deux techniques distinctes, et pourtant une parenté très nette dans les sensibilités exprimées.

Pierrette Trudel est née à Granby. Elle a étudié avec Gilles Lamer mais sa démarche est surtout autodidacte. Alan Richardson est d'origine britannique, Sherbrookoise d'adoption et a étudié en dessin de mode et en arts plastiques à l'école des Beaux Arts de Bradford en Angleterre. La première a vécu la mort de près. Le second a connu la nostalgie du déracinement. Deux trames de vies racontées dans des visions personnelles. Dans des tons originaux. Deux âmes à nu.

Les yeux du cœur

Les personnages de Pierrette Trudel sont mystérieux. Intrigants. Ils sont attachants et cependant ils dérangent. Essentiellement féminins, tous vêtus de capes, de draps, d'étranges coiffures, ils nous poursuivent bien après le premier contact. Toute la série est conçue dans un demi-voilé. Au propre comme au figuré. Dans les regards absents comme dans la nuance des coloris.

Un demi-voilé qui n'a cependant rien de pudique. Au contraire. Madame Trudel traduit avec une intensité envoûtante, une réalité à laquelle personne n'échappe et qu'elle ose affronter directement dans son oeuvre, la mort. Triste pour autant? Pas vraiment. On peut y trouver ce qu'on veut, incluant l'espoir.

Mes personnages ont été créés pour des

êtres proches. Ils représentent leurs cheminement. Le mien aussi je crois. Je les ai vus approcher et vivre la mort. J'ai fermé leurs yeux mais j'ai refusé de fermer les miens. C'est le fait de m'en approcher qui m'a permis de bien assumer ces événements.

Pour Pierrette Trudel, les réalités difficiles, les grandes douleurs ne sont pas nécessairement violentes. "Ca fait mal, mais je l'ai bien vécu." La douceur des tons explorés par l'artiste est d'ailleurs facteur d'équilibre important en ce sens. Les lavandes, les gris, les lilas, les presques violets donnent aux formes des allures de tendresse.

Quant aux couvre-chefs qui servent de prétexte à camoufler en tout ou en partie les regards, ils appartiennent à l'enfance de Trudel. Et elle s'en sert de manière adroi-

ce magnifique qu'il en a, nous amène à découvrir dans ses huiles une campagne anglaise originale. Des paysages qui n'ont rien à voir avec les piètres visions restrictives dont on doit se contenter à titre de touriste, si ouvert ou si vigilant soit-on.

Richardson parle peu de lui. "Ma démarche est intérieure. C'est par ma peinture que je m'exprime." Et c'est la lumière qui frappe surtout dans cette expression. Le petit coté

gais est bien présent. Les fleurs sont là pour le rythme et les petits personnages victoriens, la plupart du temps vus de dos, situent doucement l'amateur dans une ambiance contemplative fort réussie.

Richardson parle peu de lui. "Ma démarche est intérieure. C'est par ma peinture que je m'exprime." Et c'est la lumière qui frappe surtout dans cette expression. Le petit coté

fin fin XIXe, les charmes pittoresques que l'artiste propose avec raffinement et délicatesse sont aussi d'une subtilité savoureuse. Le spectateur a sa place. L'artiste est généreux dans ce qu'il livre. C'est peut-être le privilège que nous accordent les silencieux. "Dans mon âme profonde, il y a d'abord une recherche de paix." On ne fait pas que la reconnaître dans

l'oeuvre de Richardson. On la sent. L'exposition se poursuivra jusqu'à lundi. A remarquer spécialement de Richardson, Shady Retreat, Sand Play, et Country Charm. De Trudel, L'Amante, La dame blanche et, en vitrine, Le retour de Fédora. Au total, les deux artistes présentent près d'une quarantaine de tableaux aussi parlants les uns que les autres.



Alan Richardson



Pierrette Trudel

A découper

CE BON VOUS DONNE DROIT AU BAR "OPEN-BAR" OUVERT

SAMEDI DE 11H À MINUIT

Disco CLUB AMADEUS

VENDREDI, SOIREE DES DAMES
10h à minuit
(Tenue soignée seulement)

2455, King est (Anciennement La Tasserie)

AMADEUS

A l'occasion de l'ouverture officielle

AMADEUS

CAPTIVANT

"...très efficace, très punché, captivant. TOP GUN sera un des Top films de l'été."

- Richard Guay, Bon Dimanche

IMPRESSIONNANT

"...le film de guerre en avion le plus impressionnant de toute l'histoire du cinéma...quelle virtuosité visuelle."

- Louis-Guy Lemieux, Le Soleil

SUPERBE

"...quelque chose à voir. Une superbe réalisation".

- Claude Robert, Journal de Québec

Émetteur MF stéréo de Radio-Canada: au point mort

par Pierrette ROY SHERBROOKE — La situation est toujours au point mort au service de la planification de Radio-Canada quant à l'installation d'un émetteur régional stéréo destiné à retransmettre les émissions de la bande MF de langue française de la radio de Radio-Canada.

Bien que l'on se refuse à présenter ce projet qui recevait à la fin du printemps dernier l'assentiment du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) comme définitivement compromis, au service de presse de Radio-Canada prévaut toujours la même réponse que l'an dernier: les coupures budgétaires auxquelles est soumise la Société d'Etat viennent mettre en veilleuse tous les projets de développement.

"La situation n'a pas changé. Tous ces projets sont reportés à plus tard pour nous permettre de mieux voir dans la situation financière de l'entreprise. Surtout si nous devons faire face à d'autres coupures budgétaires" déclarait la responsable du service de presse Mme Claire Samson.

Actuellement, la programmation MF de langue française de la radio Radio-Canada est diffusée pour les abonnés du câble à la fréquence 100,5 alors que la programmation AM est retransmise en mono, aussi sur bande MF, à la fréquence 101,1 jusqu'à 22 heures tous les soirs, après quoi le relais est assuré jusqu'à la fin des émissions par la programmation MF. L'installation d'un émetteur permettrait de capter, sans câble et en stéréo, la programmation MF de langue française.

UP THERE WITH THE BEST OF THE BEST.

A DON SIMPSON/JERRY BRUCKHEIMER PRODUCTION

TOM CRUISE · KELLY MCGILLIS

TOP GUN

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS A DON SIMPSON/JERRY BRUCKHEIMER PRODUCTION A TONY SCOTT FILM TOM CRUISE TOP GUN KELLY MCGILLIS VAL KILMER ANTHONY EDWARDS TOM SKERRITT MUSIC SCORE BY HAROLD FALTERMEYER WRITTEN BY JIM CASH & JACK EPPS, JR. PRODUCED BY DON SIMPSON AND JERRY BRUCKHEIMER DIRECTED BY TONY SCOTT

CINEMA 1 En soirée: 7h15 - 9h20

Dimanche: 12h25 - 2h30 - 4h45 - 7h15 - 9h20

Aucun laissez-passer

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050, boul. Portland, Sherbrooke - 565-0366

le 3 juin RECENSEMENT SOYONS DU NOMBRE

14 ANS (INDICATIF)

POLTERGEIST II
THE OTHER SIDE

A FREDDIE FIELDS Presentation of A VICTOR GRAIS PRODUCTION
Starring JOBETH WILLIAMS GRADY NELSON POLTERGEIST II
HEATHER O'ROURKE OLIVER ROBINS JULIAN BECK
ZELDA RUBINSTEIN WALL SAMPTON GERALDINE FITZGERALD
Music by JERRY GOLDSMITH Director of Photography ANDREW LASZLO A.S.C.
Visual Effects Supervisor RICHARD EDLUND Executive Producer FREDDIE FIELDS
Written and Produced by MICHAEL GRAIS & MARK VICTOR
Directed by BRIAN GIBSON

En soirée: 7h00 - 9h00
Dimanche: 1h00 - 3h00 - 5h00 - 7h00 - 9h00
Aucun laissez-passer

CINEMA 2

Crime is a disease. Meet the cure.

STALLONE
COBRA

The strong arm of the law.

14 ANS (INDICATIF)

En soirée: 7h30 - 9h30
Dimanche: 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30
Aucun laissez-passer

CINEMA 3

Encore aucun candidat de l'Estrie

Le 4e Festival du monologue se prépare

par Pierrette ROY
SHERBROOKE — Le quatrième Festival du monologue

qui se déroulera à l'automne à Montréal s'imposera comme la plus importante édition à se te-

nir, alors qu'il mettra cette année en scène une soixantaine d'artistes.

Peut-être davantage si d'ici la fin de juin, moment de la fermeture des inscriptions, de nouveaux candidats et particulièrement des candidats de la région des Cantons de l'Est imposent leur talent au comité de sélection.

C'est d'ailleurs ce que souhaiterait le directeur artistique du Festival, M. Dominick Trudeau, qui indique au cours d'une entrevue

qu'encore aucun artiste estrien n'a manifesté d'intérêt pour cet événement d'envergure.

S'adressant à tous les monologuistes qui oeuvrent dans des domaines aussi variés que le monologue de théâtre, le monologue expérimental et poétique, de cabaret, le dramatique et l'improvisé ou encore le "stand up comic", cet événement coiffa du titre annuel de "fou honoraire" le fantaisiste Yvons Deschamps, qui est d'ailleurs le parrain du Festival.

Celui-ci mettra en scène, outre les jeunes espoirs, plusieurs artis-

tes de renom dans un monologue, plusieurs artistes parmi lesquels on reconnaît Martine Chevrier, Guillaume Lemay-Thivierge, Jacques Fauteux, Jacqueline Payette, Monique Leyrac et Jean Faber pour ne mentionner que ceux-là.

Depuis octobre dernier, plus de 200 auditions ont été réalisées avec les candidats qui se sont manifestés et le comité de sélection espère encore recevoir d'intéressantes candidatures d'ici la fin du mois de juin. On peut communiquer avec le Festival en écrivant au C.P. 233, Succ. C. Montréal. H2L 4K1.



Dominick Trudeau.

Echos du monde artistique

Dépliant sur les festivals

Le Conseil régional des loisirs de l'Estrie vient de publier un petit dépliant sur les festivals populaires dans la région des Cantons de l'Est.

Et, il ne faudra pas s'étonner d'apprendre qu'on trouve, au cours de la belle saison c'est-à-dire du mois de mai au mois d'octobre, pas moins de 34 festivals de toutes sortes, depuis le Festival musical d'Orford en passant par celui du bison d'Omerville, du beigne de St-Marlo ou de la journée trippante de Disraëli.

On trouve également, outre les dates de tenue de ces festivals, les coordonnées des responsables des événements.

Le dépliant sera disponible dans les Caisses populaires et dans les différents kiosques touristiques de la région.

Amis de la musique en concert

Les Amis de la musique de Richmond tiendront leur dernier concert de la saison 1985-86, ce samedi 24 mai, à la salle de concert du Centre d'Art.

Ce concert de musique populaire mettra en vedette les professeurs de l'école de musique et des artistes de la région de l'Estrie. Les mélomanes pourront apprécier les talents de Benoît Champigny à la guitare, d'Isabelle Gosselin au violon, de Maryse Roux au piano et clarinette, de Chantal Roux et Chandrika Santhanam au piano, de Myriam Turcotte à la flûte traversière, ainsi que de Stacey Clark qui interprétera quelques chansons.

Le spectacle débutera à 20h au Centre d'Art, 1010, rue Principale nord (l'ancien couvent Mont St-Patrice).

Une mystérieuse musique

Il y aura une mystérieuse musique. D'où vient-elle? Que nous dit-elle? Que veut-elle nous transmettre? C'est ce que l'Harmonie de Disraëli veut éclaircir avec ses 27 musiciens.

Menu artistique

Aujourd'hui, à 12h30 et 20h (et demain, à 14h et 20h), sous le grand chapiteau installé sur le Plateau Parc, le Cirque du Soleil dans son tout nouveau spectacle.

Ce soir et demain soir, à 19h15, Kinéart présente à la salle Maurice-O'Bready le drame policier français de Claude Chabrol **Poulet au vinaigre** avec Lucas Belvaux, Stéphane Audran et Jean Poiret.

Ce soir et jusqu'au 31 mai (du mercredi au samedi inclusivement), à 20h30, au théâtre Le Pigeonnier du centre-ville, le Théâtre de la Manufacture présente la pièce de l'auteur canadien Tom Walmsley **Something red** dans une mise en scène de Daniel Valcourt avec Jean-Denis Leduc, Henri Chassé, Danielle Lépine et Danielle Fichaud.

Ce soir et demain soir, à 21h, Cinémafeve présente à la salle Maurice-O'Bready la comédie fantaisiste américaine de Ivan Reitman **SOS Fantômes** avec Bill Murray, Dan Aykroyd et Harold Ramis.

Ce soir et demain soir à 20h30, au Vieux Clocher de Magog, Véronique Béliveau dans un tout nouveau spectacle. Pop Rock et ballades, la chanteuse, fidèle à elle-même promet de jolies surprises.

A l'horaire de Câble 11

VENDREDI 23 MAI 1986

15H41: Télé-Conférence (Ti-Roc Lamontagne)

16H12: Télé-Conférence (Semaine nationale du Textile)

16H30: Télé-Conférence (Jean Charrest)

17H00: A l'écoute du 3e âge (Entrevue, discussion)

17H30: Poils et Plumes (Chronique d'information sur les animaux)

18H00: Télé-Conférence (à communiquer)

18H30: Pour vous avec vous (Informations municipales)

19H00: La santé d'abord (Divers sujets abordés par le Dr Comeau et ses invités)

19H30: Protection-Auto plus (Information sur l'auto et autres produits de consommation)

20H00: TOWNSHIP'S MAGAZINE (Actualités diverses offertes à la population anglophone)

21H00: Première page (Affaires publiques)

22H00: Echos de l'au-delà (Esotérisme avec Rafaël Payeur)

22H30: Reflets d'art (Entrevue avec des artistes de tous les domaines)

23H00: A communiquer

23H30: SPORT ATOUT (Actualités sportives locales)

Maintenant... les King Size!

30
pour le prix de
25



NOUVEAU! NUMBER 7 TRENTA KING SIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Number 7 King Size: "goudron" 16 mg, nic. 1,1 mg. Régulière: "goudron" 15 mg, nic. 1,2 mg. Number 7 Légères King Size: "goudron" 12 mg, nic. 0,9 mg. Régulière: "goudron" 13 mg, nic. 1,1 mg.

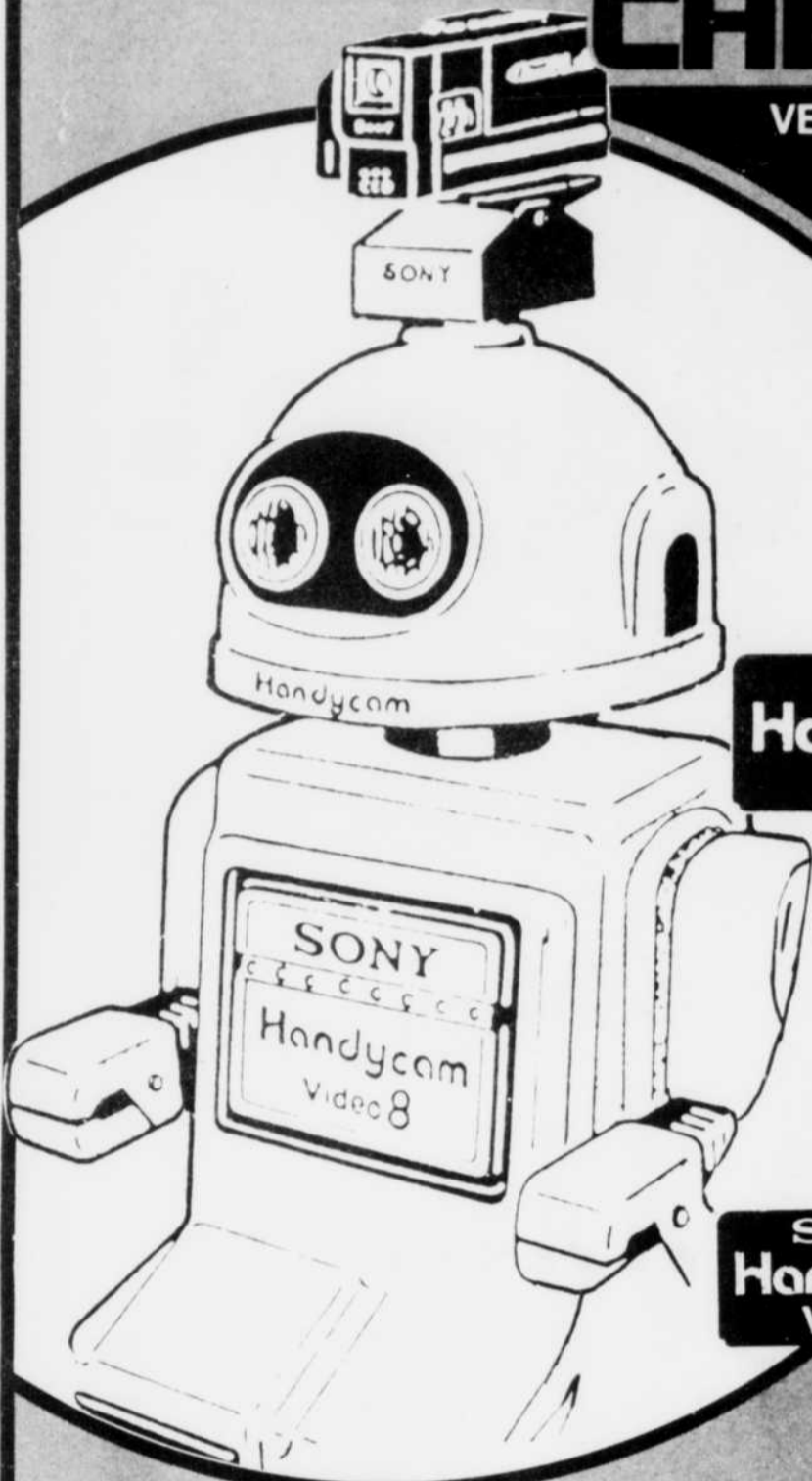
OPERATION SONY

NE MANQUEZ PAS CET ÉVÉNEMENT

JEUDI VENDREDI et SAMEDI

CHEZ ATLANTIQUE

VENEZ RENCONTRER LES REPRÉSENTANTS DE SONY QUI SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS DÉMONSTRER LA GAMME COMPLÈTE DES PRODUITS SONY 86



SONY Handycom Video 8

SONY Handycom Video 8

LANCEMENT OFFICIEL DE LA NOUVELLE SÉRIE DESIGNER

DU JAMAIS VU DANS LE MONDE DE L'ÉLECTRONIQUE!

DÉMONSTRATION PROFESSIONNELLE DE LA GAMME COMPLÈTE DES CAMÉRAS SONY

Venez voir le lecteur de disque laser géant venez le faire fonctionner!



SONORITÉ INCROYABLE!

SONY
Télécouleur 28 pouces "Microblack Trinitron"
- télécommande infrarouge
- convertisseur intégré
- prêt pour stéréo (adaptateur requis)
Prix spécial en magasin



NOUVEAU 1986

SONY
Télécouleur 21 pouces Microblack Trinitron modèle KV 2071R
- télécommande infrarouge
- convertisseur intégré
- affichage à l'écran
- prêt pour stéréo (adaptateur requis)
Prix spécial en magasin



NOUVEAU 1986

300 \$ de réduction

1999⁰⁰ **1199⁰⁰**

LE PLUS PETIT AU MONDE

Caméra 8mm autonome modèle CCD-V8 AFV
- auto focus
- zoom
- ultra-sensible
- compact

Caméra 8mm
- Grande sensibilité sous faible éclairage
- Format vidéo 8mm
- Mise au point "Zone Focus" à 3 positions

Série Designer's

Télécouleur 21" Microblack Trinitron modèle KV 2080 R
- convertisseur de 181 canaux
- entrées audio vidéo
- affichage à l'écran



NOUVEAU 1986

XBR junior

Prix spécial en magasin

Télécouleur 28" Microblack Trinitron modèle KV 2780
- convertisseur de 181 canaux
- entrées audio vidéo
- affichage à l'écran



NOUVEAU 1986

XBR junior

NOUVEAU 1986



SONY
Walkman sports modèle WMF45
- imperméable
- AM FM
- lecteur de cassette
Prix spécial en magasin

NOUVEAU 1986



Portatif avec lecteur de cassette double modèle CFS-W440
- haut-parleurs amovibles
- égalisateur graphique
- doublage grande vitesse
- AM FM stéréo
Prix spécial en magasin

SONY WALKMAN

- Récepteur AM FM stéréo
- Circuit intégré sensible à microplaquette unique
- Commandes pratiques sur le dessus
- Avec casque MDR ultra-léger
- Indicateur DEL de syntonisation

44⁹⁵



SONY

Lecteur-laser modèle D5A avec accessoire de portabilité
- enregistrement numérique, le moyen de reproduction sonore le plus perfectionné qui soit

399⁰⁰

économisez 100\$

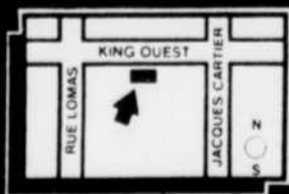


Portatif ou pour la maison

NOUVEAU le WATCHCAM de SONY

Idéal pour toute surveillance, ce système comprend une caméra-vidéo noir et blanc ainsi qu'un écran-témoin. La caméra ultra-compacte qui se fixe au mur ou sur la porte, comporte également un microphone. Très pratique, ce système s'installe partout aisément.

799⁹⁵



SUPER MAGASIN PRINCIPAL
2222 RUE KING OUEST
566-0261



- LES MEILLEURS PRIX
- LE MEILLEUR CHOIX
- LE MEILLEUR SERVICE

135 MAGASINS

UN POUVOIR D'ACHAT INCROYABLE!

ATLANTIQUE IMAGE ET SON
AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS